

Achat d'un terrain sur la rue Roy pour le foyer Jeanne-Mance à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — C'est à l'unanimité des membres présents que la Corporation du Foyer Jeanne-Mance a résolu de faire l'achat, pour la somme nominale de \$1, d'un terrain situé sur la rue Roy pour y ériger le futur foyer pour personnes âgées.

tenir l'intervention du ministre pour régler un différend qui opposait les membres de la Corporation quant au choix du site du futur Foyer. C'est à la suite d'une étude faite par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement conjointement avec le service d'urbanisme du ministère que les deux organismes gouvernementaux ont manifesté leurs préférences pour le site de la rue Roy, ce site étant jugé

plus propice à la construction. Les travaux de construction du foyer devraient débuter au commencement du mois d'avril. Le terrain dont la corporation se portera acquéreur appartient à la ville de Lac-Mégantic.

Hockey mineur: bon début de saison

LAC-MEGANTIC (GD) — Les différents circuits qui relient de l'Association du hockey mineur de Lac-Mégantic connaissent un début de saison encourageant comme en font foi les statistiques des ligues Pee-Wee, Mosquito et Bantam.

Les Mosquitos

René Roy et Pierre Boulanger dominent les pointeurs de ce circuit avec chacun 12 points, de même que Georges Forest. On retrouve à 11 points Jean Paradis et Christian Couture, suivis de Jacques Girard, 10. Guy Quirion, 8. Jean Perron, 7. Jacques Rodrigue, 5. et Luc Mathieu 3.

Chez les cerbères Tommy Grant affiche une moyenne d'un but alloué par jouée. Suivent dans l'ordre Keenan Legendre, 3,00, Mario Vaillancourt, 4,00, et Daniel Beaudoin, 4,28.

Au classement des équipes, on trouve Rangers en tête avec 12 points, suivis des Canadiens et de Boston, 10. Toronto ferme la marche avec deux points.

Les Pee Wee

Bernard Demers domine les pointeurs avec 38 points dont 36 francs buts. Il est suivi de Timmy Fortier, 25, Aldo Morin, 12, Marc Beaudoin, Christian Sévigny et Réal Durand, 11. Jean Mercier et Renaud Gosselin, 10, Richard Nadeau, 9, et Jasmin Morin, 8.

Chez les gardiens de buts, Bernard Côté domine nettement avec une moyenne de buts alloués de 0,88. Suivent Dufresne, 2,30, Périnél, 2,70, Lacombe, 3,33, et Daniel Fortin, 3,50.

Les Rangers dominent le classement des équipes avec 16 points suivis de Toronto, 12, Boston, 7, Detroit, 6, et Canadiens, 3.

La ligue Bantam

François Blais domine les pointeurs avec 24 points. Il est suivi de Jeannot Boulanger et de François Durand qui ont chacun 18 points. On retrouve ensuite Paul Forest, 12, Richard Couture, 10, André Rodrigue, 9, Gaétan Leriche, 7, René Giguère et Bernard Bolduc, 6, Robert Bureau, 4.

M. Bellefleur mène chez les cerbères avec une moyenne défensive de 1,54. Il est suivi de Pierre Duquette, 1,90, R. Gregoire, 3,77, et Serge Beaudoin, 4,44.

Les Canadiens dominent au classement général avec 20 points. Ils sont suivis des Rangers qui en ont 14. On retrouve, loin derrière, Toronto et Boston qui ont chacun trois points.

Vente de la Bougie du Carnaval demain

LAC-MEGANTIC (GD) — C'est demain, de midi à 3 heures, que se fera la vente de la Bougie du Carnaval. Chaque foyer sera visité et l'on offrira aux occupants des bougies qui pourraient être portées de chance au coût unitaire de \$1.

Cette vente de bougies est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 2043 et la responsabilité en incombe à M. Bruno Campagna. Elle a pour but d'aider à assumer le coût de certaines activités que le Carnaval d'hiver mettra gratuitement à la disposition des jeunes.

Plusieurs personnes pourront se mériter des prix substantiels selon que la bougie qu'elles auront achetée fera apparaître en se consumant une couleur différente. La bougie noire vaudra à son acheteur un prix de \$50, les bougies vertes et bleues, des prix de \$15 et \$2. Il y aura un grand nombre de gagnants.

La remise des prix aura lieu dimanche soir, à l'occasion de la partie de cartes annuelle des Chevaliers, à la salle des A.A. Les détenteurs de bougies colorées n'auront qu'à présenter leur bougie à la porte, à compter de 8h30.

Jean-Luc Trépanier fait gagner les Jets

LAC-MEGANTIC (GD) — Un but de Jean-Luc Trépanier après trois minutes et demie de jeu supplémentaire a procuré un gain de 4-3 aux Jets de Lac-Mégantic sur un club de Barre, Vermont.

Samuel Gaboury, Serge Paradis et Robert Giguère ont complété le pointage pour les vainqueurs. Richard Couture a effectué 22 arrêts dans la cage des Jets.

Pour les perdants, Jim Murray, un vétéran de 49 ans, s'est mis en vedette avec un but et deux assistances. Les autres filets du Barre ont été réussis par Cheney et Smith.

Réal Plante a repoussé 24 rondelles dans la cage des perdants. L'équipe de Barre rendra visite aux Jets au début de mars.

Drainage de la rivière Arnold

LAC-MEGANTIC (GD) — L'affaire semble maintenant définitivement classée; en dépit des protestations véhémentes de l'Association de chasse et de pêche de Lac-Mégantic, de tous ceux qui s'adonnent à la pêche comme à un sport, des hommes d'affaires qui considèrent que la faune d'une région constitue une importante partie de son capital d'attraction touristique, le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation fera effectuer, dès que les conditions climatiques le permettront, le drainage de la rivière Arnold, à proximité du village de St-Augustin de Woburn.

Les dirigeants de l'Association de chasse et de pêche, qui s'étaient rendus rencontrer les chefs de service du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation sont revenus déçus — c'est le moins que l'on puisse dire — de leur voyage dans la Vieille Capitale.

Il est été reçu par M. Léopold Provencher, chef du service de l'Hydraulique agricole au ministère. Ce dernier, aux dires des délégués, n'a pas semblé apprécier, mais pas du tout, la publicité dont le projet de drainage a fait l'objet dans les journaux au cours des dernières années.

On sait que le ministère a octroyé à une firme de St-Henri de Lévis, pour une somme de \$177,000, le contrat du drainage de la rivière Arnold.

Les délégués ont tenté d'amener M. Provencher à comprendre que le creusement de la rivière nuirait à la pêche sportive sur une partie du parcours de la rivière, compromettant le succès de la chasse au canard dans ce secteur en privant cette catégorie d'oiseaux de sa nourriture habituelle et, à plus ou moins longue échéance, amènerait une augmentation du taux de pollution des eaux du lac Mégantic.

"Il semble que, pour le ministère, ces différents facteurs ne doivent pas entrer en ligne de compte et que, dans l'imédiat, l'important doit consister à donner satisfaction à la poignée de cultivateurs riverains de l'Arnold qui, en 1955, ont demandé ce creusement de la rivière.

L'ingénieur du ministère aurait, à l'appui de ses dires, exhibé un rapport datant de 1955, lequel rapport fait état des plaintes reçues des riverains par suite des inondations printanières. Or, depuis 13 ans, le nombre des cultivateurs à abords du village de Woburn, des exploitations agricoles ont été abandonnées ou ont fait place à des scieries.

La délégation de l'Association a fait remarquer que l'abandon du projet créerait bien avec la politique de restriction des dépenses du gouvernement et que les argentés récupérés à cet endroit se-

raient mieux employés à d'autres projets d'intérêt plus évident et plus général.

Cet argument, pas plus que les autres qui ont été employés, n'a pas ébranlé l'attitude rigide du fonctionnaire qui, interrogé sur la disproportion qui existait entre le montant des différentes soumissions présentées, s'est contenté de répliquer que des contracteurs pouvaient envisager certains travaux sous une optique différente.

"Le fonctionnaire a refusé d'accéder à une demande de l'Association qui souhaitait que des enquêteurs du ministère viennent sur les lieux vérifier si la situation était la même qu'en 1955", ont commenté les organisateurs.

Les dés sont maintenant jetés: le ministère fera effectuer le drainage de l'Arnold. Cependant, l'Association ne se compte pas pour battre et elle entend faire des pieds et des mains pour retarder la mise

en oeuvre du projet. Elle entend se prévaloir de tous les médias d'information mis à sa disposition pour faire connaître au grand public toutes les implications du projet. Une chose est certaine: l'Association n'a pas dit son dernier mot.

Les opinions émises hier par différents membres de l'Association démontrent que l'on ne prise guère l'attitude mi-chair mi-poison adoptée par le Dr Louis Auger, biologiste à l'emploi du Service de la faune du ministère du Tourisme, relativement aux conséquences d'un drainage sur le taux de pollution du lac Mégantic de même que sur l'avenir de la pêche sportive dans les tributaires du lac.

Il y a quelques années, le Dr Auger clamait bien haut que le drainage de l'Arnold ruinerait la pêche sportive et qu'il renèrerait l'erreur commise lors du creusement de la Nebeulis.

Le Revenu national, assistait à cette réunion et y adressa la parole, de même que Me Yves Forest, de Magog, député du comté de Stanstead.

Au cours de l'élection, le Dr Jean-Louis Cardin, de Farnham, a été élu président. Les autres membres qui siègent à l'exécutif sont MM. Bertrand Brassard, de Magog, vice-président, M. Conrad Lavoie, de Magog, trésorier, tandis que les représentants de la région de Magog seront Mme P. Hébert, présidente de l'Association féminine, ainsi que Mme L. Poisson et M. Alexandre Simard.

Premier exécutif des libéraux fédéraux dans Missisquoi

MAGOG (AR) — L'Association libérale fédérale de Missisquoi, circonscriptrice à laquelle appartiennent la ville et la région de Magog, lors des prochaines élections fédérales, vient de se donner un premier exécutif.

Cette nouvelle association a pris naissance à la suite de la formation du comté fédéral de Missisquoi, qui a été créé lors de la refonte de la carte électorale.

Les nouvelles limites territoriales seront en vigueur à la prochaine élection générale, et le nouveau comté de Missisquoi comprendra une partie de l'actuel comté de

Stanstead, soit la cité de Magog, Omerville et le Canton de Magog, en plus des comtés provinciaux de Bromley, Missisquoi et Iversville, exception faite de la ville de Iversville.

La réunion, où furent tenues les élections du comité exécutif de la nouvelle association libérale fédérale de Missisquoi, était sous la présidence de M. F. Tanner, de Cowansville, président du conseil provisoire, et sous la direction d'un représentant de la Fédération libérale nationale, M. Jean Chrétien, ministre

du Revenu national, assistait à cette réunion et y adressa la parole, de même que Me Yves Forest, de Magog, député du comté de Stanstead.

Au cours de l'élection, le Dr Jean-Louis Cardin, de Farnham, a été élu président. Les autres membres qui siègent à l'exécutif sont MM. Bertrand Brassard, de Magog, vice-président, M. Conrad Lavoie, de Magog, trésorier, tandis que les représentants de la région de Magog seront Mme P. Hébert, présidente de l'Association féminine, ainsi que Mme L. Poisson et M. Alexandre Simard.

Deux partis en lice en vue de guider les élèves de l'école Albert L'Heureux

COATICOOK (JC) — Les élèves de l'école secondaire Albert L'Heureux ont élu vendredi, un président et son conseil exécutif, mais les noms des élus ne seront pas divulgués avant le retour en classe, lundi. Les deux partis en lice se sont livrés une chaude lutte et il est donc impossible de spéculer quant à l'issue de l'élection.

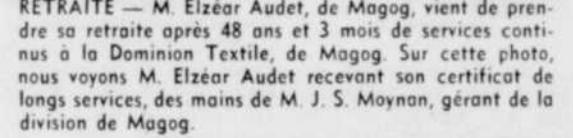
Les autorités scolaires et le milieu étudiant, il insistait également sur la responsabilité qui incombe aux «finissants» d'initier les débutants du secondaire aux nombreuses activités scolaires. Selon l'orateur, ce n'est pas à la dernière minute qu'il faut découvrir le monde étudiant.

La fin de l'histoire M. Doughtery s'est ensuite attaqué au ministère de l'Éducation, critiquant sévèrement le programme scolaire, en particulier les arts et l'histoire. M. Doughtery a mentionné l'usage possible d'une pétition adressée au ministre.

re afin de transformer l'enseignement de l'histoire qu'il a qualifié d'inutile.

Soyons réalistes Son adversaire politique, M. André Mercier, président du parti réaliste, a démis les propos de M. Doughtery en spécifiant que les étudiants d'Albert L'Heureux sont bien peu «pesants» aux yeux du ministère. Il donnait comme exemple la marche des quelque dix mille étudiants sur Québec au sujet du retard des bourses. «Ceux-ci gelaient dehors», déclara-t-il, pendant que les parlementaires se moquaient d'eux au chaud.

Trait d'union Le président du Parti conservateur, M. Michel Doughtery, a spécifié, dans son discours politique, les buts qu'il se propose de réaliser en tant que ministre de l'Éducation, critiquant sévèrement le programme scolaire, en particulier les arts et l'histoire. M. Doughtery a mentionné l'usage possible d'une pétition adressée au ministre.



RETRAITE — M. Elzéar Audet, de Magog, vient de prendre sa retraite après 48 ans et 3 mois de services continus à la Dominion Textile, de Magog. Sur cette photo, nous voyons M. Elzéar Audet recevant son certificat de longs services, des mains de M. J. S. Moynan, gérant de la division de Magog.



LONGS SERVICES — M. Edward Lowther, de Magog, vient de quitter son emploi à la Dominion Textile de Magog, après plus de 45 ans de services. Sur cette photo, M. Lowther reçoit son certificat de longs services des mains de M. J. S. Moynan, gérant de l'usine de Magog.

Le bureau de postes sera construit "en bas de la côte" à St-Malo: vote partagé

ST-MALO (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

C'est sur un vote divisé que le conseil s'est prononcé en faveur du "bas de la côte", de préférence au "haut de la côte".

Les raisons invoquées pour cette prise de position du conseil sont que le lot de M. Crête serait plus central pour la majorité de la population. Les conseillers ont, en effet, avoué qu'il y a deux fois plus de clients qui habitent dans le bas de la côte que dans le haut et que, pour ce qui est des parties rurales, six rangs aboutissent dans le bas de la côte contre un seulement dans le haut.

Le litige Selon nos informations, c'est la quatrième fois que le conseil municipal est appelé à étudier la question du site du futur bureau de postes de St-Malo.

Jusqu'à aujourd'hui, deux terrains ont été soumis au gouvernement fédéral comme site possible pour cette construction et chacun des deux terrains avait ses supporters, l'un étant situé en bas de la côte qui décore le centre du village de St-Malo et l'autre presque en haut de la même côte, soit plus précisément un terrain de la fabrique de St-Malo.

Les partisans des deux terrains ont, bien entendu, tous deux d'excellentes raisons de favoriser le site préconisé, mais, au cours de la réunion spéciale du conseil, les conseillers ont été appelés à trancher le différend et à adopter

une résolution devant être envoyée au ministre concerné.

La décision La décision du conseil a favorisé le terrain sis "en bas de la côte" alors que les échecs se sont prononcés à cinq contre un pour et six contre un en faveur de la "côte".

Ce terrain favorise par la résolution du conseil est propriété de M. Arsène Crête.

Lors du vote, les conseillers Bernard Duranville, Yvan Blouin, Gérard Robidas, Bernard Agagné et Denis Fautoux se sont prononcés en faveur du terrain de M. Crête tandis que le conseiller Roland Fontaine a enregistré sa dissidence.

Les raisons Selon les renseignements obtenus, le conseil s'était déjà, depuis le début d'octobre, prononcé à trois reprises contre le choix du terrain de la Fabrique et favorisait plutôt le choix du terrain de M. Crête. Cette position a donc été confirmée une quatrième fois.

Le 14e carnaval de l'Amicale Sacré-Coeur se termine demain

Coaticook (AR) — C'est à la suite d'une série d'activités diverses à l'intention des personnes de tous âges, que se terminera, demain soir, le 14e Carnaval d'hiver de l'Amicale Sacré-Coeur, de Coaticook.

Le Carnaval d'hiver qui, pour la première année, s'échelonne sur plus d'une semaine, s'est ouvert vendredi dernier, et des activités diverses ont été organisées chaque soir de la semaine.

Aujourd'hui et demain ne feront pas exception, alors que le programme est passablement chargé.

Aujourd'hui est considéré comme journée des jeunes, alors que des joutes de hockey seront disputées, de 9h30 à midi, sur la patinoire de l'école Sacré-Coeur.

Cet après-midi, il y aura patinage au son de la musique et amusements divers. Finalement, ce soir, une grande danse sera tenue au manège militaire, et cette danse donnera lieu au couronnement de la nouvelle Reine du Carnaval 1968.

Le couronnement prendra place vers 11h30 p.m.; quatre candidates se disputent actuellement ce titre. Ce sont Mmes Suzanne Cloutier, Thérèse Couombe, Sharron Brown et Ghislaine Arsenault.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le classement est maintenant le suivant: Légion Canadienne, 16 points; Rotary 13, Gaz Propane 12, et Megantic Auto, sept.

Le Casino vs un club de Waterville demain

LAC-MEGANTIC (GD) — Les amateurs de hockey de calibre intermédiaire seront gâtés demain après-midi alors qu'ils pourront assister, à l'arena du Centre de loisirs Mgr Bonin, à une joute d'exhibition mettant aux prises le Casino Royal et un club de Waterville, Maine.

Il s'agira de la deuxième rencontre de la saison entre les deux équipes. Le Casino a disposé de sa semaine dernière de ses adversaires au compte de 8-7 à l'arena de Waterville. Les visiteurs voudront donc prendre une douce revanche et les spectateurs sont assurés de voir du jeu ou la rumeur de l'action ne manquera pas.

La partie débutera à 2 h. 30.

Tournoi de pêche sous la glace

LAC-MEGANTIC (GD) — Les amateurs de pêche sous la glace pourront profiter cette année des avantages d'un tournoi saisonnier qui pourra valoir à nombre de ses participants les trophées et des prix en argent.

En effet, un tournoi se tiendra à la Baie Victoria du 27 janvier au 31 mars, tournoi commandité par le représentant local de la brasserie Labatt, M. Fernand Fontaine.

L'inscription au tournoi de même que l'enregistrement des prises se feront à la Baie Victoria. Le coût de l'inscription est de \$1 et l'inscription initiale est valable pour toute la durée de ce tournoi.

De plus, les pêcheurs participeront à d'autres tournois sur le lac Mégantic pourront inscrire leurs prises au tournoi Labatt. Les poissons primés seront la truite, le saumon et les espèces nuisibles; pour cette dernière catégorie de prises, des prix récompenseront ceux qui auront pris les plus gros.

Che les gardiens de buts, Bernard Côté domine nettement avec une moyenne de buts alloués de 0,88. Suivent Dufresne, 2,30, Périnél, 2,70, Lacombe, 3,33, et Daniel Fortin, 3,50.

Les Rangers dominent le classement des équipes avec 16 points suivis de Toronto, 12, Boston, 7, Detroit, 6, et Canadiens, 3.

Diverses activités chez les Chevaliers

LAC-MEGANTIC (GD) — L'année 1968 vient à peine de débuter et déjà les membres du conseil 2043 des Chevaliers de Colomb ont entrepris les premières activités d'une saison qui se veut des mieux remplies.

Dimanche soir, à 8 heures, à la salle des A.A., aura lieu la partie de cartes annuelle des Chevaliers. La soirée est sous la responsabilité du Délégué-Grand Chevalier, M. Irène Vachon. De nombreux prix seront distribués et il y aura du plaisir pour tout le monde.

La bougie du Carnaval Cette année encore, les Chevaliers apporteront leur concours au succès du Carnaval d'hiver.

Arquin conduit les As à la victoire

LAC-MEGANTIC (GD) — Pierre Arquin a compté deux buts pour conduire les As de la rue Bonin à une victoire de 5-2 sur le Royal juvénile, dans une joute régulière du circuit Jean-Maurie Dostie.

Jean-Luc Trépanier, Michel Hallett et Larry Perron ont complété le pointage pour les vainqueurs.

Michel Mercier et Marcel Phillipon ont compté pour le Royal. Les perdants qui n'avaient que sept joueurs en uniforme, ont bien tenu leur bord pendant toute la partie et

Onze baptêmes, huit funérailles et cinq mariages en 1967 à Notre-Dame-des-Bois

NOTRE-DAME-DES-BOIS (FC) — Il y a eu 11 baptêmes, cinq mariages et huit funérailles à Notre-Dame-des-Bois, en 1967.

Le premier bébé de l'année a été un garçon, fils de M. et Mme Paul Corbeil.

En quelques lignes

A Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Le club de golf de Lac-Mégantic ouvre ses portes aujourd'hui... M. et Mme Jean-Paul Durand auront charge de la cuisine et de la salle à dîner... Le Royal Junior sera sur la route en fin de semaine... Les premières activités organisées dans les cadres du Carnaval d'hiver auront lieu en fin de semaine... Il s'agit de manifestations préliminaires qui se greffent à l'ensemble du programme du Carnaval... Lorsque nous avons écrit que le record d'arrêts d'un convoi du Canadien Pacifique sur la traverse à niveau de la rue Frontenac était de 22 minutes nous faisons erreur... Le record est en réalité de 25 minutes tel qu'enregistre, la montre en main et la rage au cœur, par un marchand de la rue Laval... Une expression prend de la popularité en ville depuis quelque temps... Lorsqu'un automobiliste stationne son véhicule à un angle de 45 ou de 60 degrés avec le trottoir, on dit qu'il stationne à la... (ici figure le nom d'un ancien membre du conseil de ville)... comme quoi l'immortalité tient à peu de choses...

Les joueurs du Royal Junior et leurs supporters se promettent une douce revanche à la prochaine visite des Eperriers de Theford Mines... Demain après-midi, au Centre Mer Bonin, le Casino Royal de Lac-Mégantic affrontera une équipe de Waterville, Maine, dans une joute d'exhibition... Il paraît que les délégués de l'Association de chasse et de pêche locale ont été reçus comme des chiens dans un jeu de quilles par un ingénieur du ministère de l'Agriculture...

Première réunion des Francs en 1968

MAGOG (AR) — Le club des Francs de Magog a tenu, cette semaine, sa réunion régulière, la première à être tenue sous le règne du nouveau président, M. Paul Bélie.

Selon le communiqué émis par le club, la réunion s'est déroulée sous le signe de la plus franche camaraderie et dans une atmosphère de gaieté. Au cours de la réunion également, les amendes auxquelles, même le président, n'a pas réussi à échapper.

Le Franc Noël Lacasse a divulgué un côté de ses talents alors que, déguisé en Raymond Levesque, il a interprété une chanson à répondre de sa propre composition.

Le Franc Louis Faucher, pour sa part, pour souligner la semaine de l'imprimerie a été appelé à prononcer une conférence sur cet art, afin de renseigner ses confrères. Il a parlé cependant que sa conférence éclair de trois minutes en a duré exactement sept.

L'animateur spirituel du club, M. l'abbé Petit, a, pour sa part, traité d'un sujet brûlant d'actualité: la paix.

M. CONRAD LEBRUN de Lac-Mégantic et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

THEATRE CENTRE 600, rue Sherbrooke — 843-4731 — MAGOG ATTENTION! CE PROGRAMME SERA A L'AFFICHE DE SAMEDI A JEUDI 27 ou 2 FEVRIER incl. MARIEN SOPHIA BRANDO LOREN dans LA COMTESSE DE HONG KONG HISTOIRE D'AMOUR ET D'ACTION DEUX FIANCES SUR LES BRAS avec SANDRA DEE ROBERT GOULET ANDY WILLIAMS EN COULEURS Service de téléphone 24 heures par jour. IL Y A PRESENTATION DE FILMS POUR ENFANTS TOUS LES SAMEDIS APRES-MIDI A 1h.30. AUSSI CONCOURS D'AMATEURS.

CEGEP: Granby sera-t-il un sous-centre de St-Hyacinthe?

GRANBY — Selon les conclusions tirées d'une assemblée du comité de l'Association provisoire pour l'organisation d'un CEGEP à Granby, il semble bien que cette dernière ville deviendra un sous-centre qui sera intégré au CEGEP de Saint-Hyacinthe.

Les délégués qui étaient assemblés au collège Mgr Prince, ont pris cette proposition en considération après avoir constaté que la région de Granby ne constituait pas une région démographique suffisante pour la création d'un Collège d'enseignement général et professionnel.

Les études entreprises ont révélé que le nombre d'étudiants ne serait pas suffisant et serait même inférieur aux normes imposées par le ministère de l'Éducation qui demande que la région concernée soit de 150,000 personnes et environ 2,300 étudiants.

Cependant, comme l'a fait remarquer M. Maurice Durocher, la ville de Granby ne sera pas dépourvue de certains secteurs dispensés à Granby même.

Selon M. l'abbé Guy Daude- lin directeur des études au séminaire de Saint-Hyacinthe, une grande quantité de cours pourraient être organisés pour

Assemblée spéciale à Drummondville

L'avenir de la Chambre de commerce de la province sera dessinée aujourd'hui

DRUMMONDVILLE (FA) — C'est une rencontre de la plus haute importance pour l'avenir même du mouvement, que la Chambre de commerce de la province de Québec tient aujourd'hui dans la cité de Drummondville.

Importante, cette assemblée le sera non seulement par ce que certains rapports de comités y seront discutés, mais

surtout parce que les membres se poseront des questions sur l'orientation future de la chambre.

bre peut obtenir ce titre alors que dans d'autres régions on a une régionale de diverses Chambres locales, seront étudiées et repensées au besoin.

Autres comités

Mais l'assemblée d'aujourd'hui traitera d'autres sujets. Les membres seront invités à se prononcer sur des mémoires concernant le coût de l'assurance automobile dans la province, sujet bien d'actualité avec l'annonce cette

semaine de certaines hauses. On parlera aussi de rénovation urbaine et de regroupement des municipalités et enfin un comité présentera son mémoire concernant la promotion industrielle.

Le programme de la journée est très chargé, mais le président Dugré qui était reçu hier par les autorités municipales de Drummondville, est confiant que l'on puisse passer à travers le programme avant la fin de la soirée.



RECEPTION — Les membres de l'administration municipale de Drummondville reçoivent hier les représentants de la Chambre de commerce de la province. Sur la photo, le président provincial de la Chambre, M. Roland Dugré, signe le livre d'or de la cité, entouré dans l'ordre habituel de MM. Maurice Richard, directeur de l'exécutif provincial, Philippe Bernier, maire de Drummondville, Bernard Pinard, député de Drummond à l'Assemblée législative et Charles Hébert, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond.

Des questions

Au cours d'une courte conférence de nouvelles qu'il accordait hier après-midi aux membres de la presse locale, le président provincial de la Chambre de commerce, M. Roland Dugré, a souligné que l'organisme se pose des questions depuis 2 ans déjà sur ses structures.

Le président Dugré a fait état des différences marquées qui existent entre les membres des différentes chambres de la province.

Chez les membres

Il a noté qu'à Montréal par exemple, il faut nécessairement être patron pour devenir membre du "Board of trade", alors qu'en province, toutes les classes de gens sont acceptées et que l'on retrouve même des chefs syndicaux à la tête de certains noyaux.

Cette formule est-elle encore souhaitable ou s'il devra se faire une sélection parmi les membres? C'est une des questions qui seront débattues aujourd'hui lors de l'assemblée générale spéciale.

D'autre part le président provincial a fait remarquer que les structures actuelles du mouvement seront aussi repensées. Les formules actuelles de régionales où dans certains cas une seule cham-

Faits Divers

Club d'autos-neige incorporé

DRUMMONDVILLE (JRL) — Un club d'autos-neige, déjà très populaire à St-Germain de Grantham, vient d'être incorporé.

Un avis publié dans la dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec note en effet que des lettres patentes ont été accordées à Jacques Blanchette, Léonard Tennier, Marcel Mathieu, Jean Charbonneau et Rosaire Thibeault.

Le siège social de la corporation est à St-Germain, comté de Drummond.

Une visite de M. George Little

DRUMMONDVILLE (JRL) — M. Georges Little, directeur de l'enseignement de la musique, au ministère de l'Éducation, visitera les écoles de Drummondville et de la Régionale St-François, mardi et mercredi prochain, les 30 et 31 janvier courant.

Le fonctionnaire s'intéresse-

Réunion des dames Hélène de Champlain

DRUMMONDVILLE (JRL) — Les Dames Hélène de Champlain, Abitation Jeanne LeBer, ont tenu leur réunion mensuelle à leur local habituel.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, la présidente Mme Pauline Pinard, a donné lecture d'une courte biographie de Jeanne LeBer et il y eut initiation au premier degré.

Le souper fraternel annuel s'est tenu à la salle Bois-Joli. Les dames, accompagnées de leur mari, s'y sont rendues.

Consommation quotidienne de 118 gallons d'eau

DRUMMONDVILLE (JRL) — La population de Drummondville métropolitain n'a pas consommé beaucoup plus d'eau en 1967, qu'elle ne l'avait fait l'année précédente.

La compilation annuelle déposée au conseil municipal par le chimiste, M. André Paré, indique que la consommation quotidienne per capita fut de 118 gallons, au cours des douze derniers mois, comparativement à 114, en 1966.

M. Jacques Denault et son équipe d'assureurs "battent" tout le Canada!

DRUMMONDVILLE (FA) — Le bureau de Drummondville de la compagnie Métropolitaine, assurance-vie, a dépassé l'an dernier tous les bureaux de cette compagnie au Canada.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi M. George R. Berry, vice-président et gérant général de la Métropolitaine au Canada, alors qu'il prenait part à une conférence de nouvelles.

M. Berry était de passage à Drummondville pour offrir ses félicitations au gérant du district, M. Jacques Denault, CLU, et pour prendre part à une fête organisée à l'intention des membres du personnel du district.

En plus de M. Berry, on notait la présence de M. Henri Lambert, CLU, vice-président aux agences pour l'est du Canada, et M. Maurice Cabana, CLU, gérant régional.

Exploit remarquable — "Drummondville a réussi un exploit remarquable", a fait remarquer M. Berry au cours de la conférence de presse.

Le gérant-général de la compagnie a fait remarquer que non seulement le district

a pris la tête du peloton canadien qui comprend 78 districts, mais qu'il a aussi battu presque tous les 900 concurrents d'outre-frontière.

Drummondville en est à sa deuxième année à remporter cet honneur; l'année dernière le district a terminé en troisième position.

Le travail — Sous la conduite de M. Denault, le district a dépassé son objectif à 235 pour cent. M. Denault dirige ici une équipe de 32 hommes parmi lesquels un bon nombre sont attachés au bureau auxiliaire de Sorel.

Ce district comprend une population de 170,000 habitants. L'an passé, la compagnie a réalisé dans le territoire des ventes de l'ordre de \$11,000,000.

Fierté — "Je suis fier de mes hommes" a souligné pour sa part M. Denault hier après-midi. Le gérant du bureau de Drummondville a dit qu'à son avis ses hommes ont travaillé très fort pour fournir à la population le maximum de protection possible.

Le gérant-général de la compagnie a fait remarquer que non seulement le district

Le gérant-général de la compagnie a fait remarquer que non seulement le district

Les Francs entendront parler de fiducie mardi

DRUMMONDVILLE (FA) — Le club des Francs de Drummondville poursuivra ses activités régulières mardi soir prochain par un souper-causerie hebdomadaire.

A cette occasion, le conférencier invité sera M. Sylvain Chevalier, conseiller en planification testamentaire pour la Société de fiducie du Québec.

M. Chevalier entretiendra les Francs de la Société de fiducie dans la planification et le règlement de successions.

Cette société est, comme on

Le souper que présidera M. Michel Duchesne, débutera à 8 heures 30 et se tiendra au motel Albatros.

Démissions à l'AFEAS

ST-GEORGES DE WINDSOR, (OC) — Mme Gérard Jutras, présidente de l'AFEAS de St-Georges de Windsor, a remis sa démission en même temps que celle de la secrétaire du même mouvement, Mme Richard Fréchette.

Les deux démissions ont été acceptées par les six membres présents.

Mme Dionis Fréchette fut sur le champ choisie présidente alors que Mme André Fréchette occupera les fonctions de secrétaire.

M. Sylvain Chevalier

Les maires n'ont aucun ordre à donner aux fonctionnaires

(Paul-O. Trépanier)

GRANBY — Dans une conférence qu'il prononçait devant les membres du club Richelieu de Longueuil le maire de Granby, M. Paul Trépanier, a déclaré que les maires des municipalités de la province de Québec n'avaient aucune juridiction pour donner des ordres aux fonctionnaires municipaux ou de diriger un ou plusieurs des services de la municipalité.

Le maire de Granby s'est appuyé sur le fait que la Loi des cités et villes n'accorde ce droit ni aux maires ni aux conseillers.

M. Trépanier a fait savoir que le maire d'une ville n'est pas le chef exécutif de la municipalité et il ne donne pas d'ordres. Il doit surveiller à l'administration de la municipalité et veiller à ce que les décisions du conseil soient suivies.

Le premier magistrat a affirmé que c'est le conseil municipal dans son entier qui représente l'autorité d'une ville et que le maire ne peut ac-

Mise en plan d'un premier programme de rénovation urbaine pour Drummondville

DRUMMONDVILLE (JL) — La cité de Drummondville vient d'entamer la dernière phase des procédures qui la conduiront à la mise en application de son premier programme de rénovation urbaine.

L'urbaniste Gaétan Richard a été autorisé à élaborer ce qui est convenu d'appeler le "concept", c'est-à-dire les devis qui seront soumis pour approbation à la nouvelle Société d'Habitation du Québec.

Il s'agit d'abord d'un plan général d'aménagement comportant un plan d'utilisation du sol propo-

sée indiquant la localisation des différentes fonctions et l'infrastructure du territoire.

L'urbaniste verra également à faire l'examen des ressources financières de la municipalité, ses engagements à court terme, les projets en cours de réalisation, l'endettement, la capacité d'emprunt, la distribution des dépenses municipales.

Le plan comprend encore la description des différentes phases de la réalisation du concept, la proposition d'un ordre de priorité de réalisation et la dé-

termination d'une ou plusieurs zones devant faire l'objet d'un programme détaillé de rénovation.

Figurent également dans les documents exigés par la Société d'Habitation, une estimation générale du coût total et des déboursés à être faits par la municipalité pour la réalisation des différentes phases, les règlements ou modifications aux règlements existants concernant le zonage, la construction et les normes d'occupation des immeubles résidentiels.

Pour toute la zone de rénovation, doivent être préparés ou soumis, un règlement de zonage, un règlement de construction et un code du logement.

Lutte entre plusieurs candidats à Cowansville, Farnham et Bedford

GRANBY — Plusieurs candidats se sont affrontés l'élection lundi le 5 février, dans quelques municipalités de la région. Un candidat se présente à la mairie tandis que les autres tenteront d'obtenir le poste de conseiller.

Farnham

À la suite de l'appel nominal, M. Albert Meunier, échevin au siège no 4, a été réélu à son poste. Il entend reprendre son troisième mandat à la table ronde. D'autre part au siège no 6, M. Jimmy Demps s'est retiré des rangs et il y aura lutte entre deux candidats, MM. Georges Grouard et F. X. Martin.

Dans ce quartier, les élections auront lieu le 1er février. Au cours des allocations habituelles, le maire Arthur Audette a félicité l'échevin réélu, a souhaité bonne chance aux deux candidats qui sont sur les rangs.

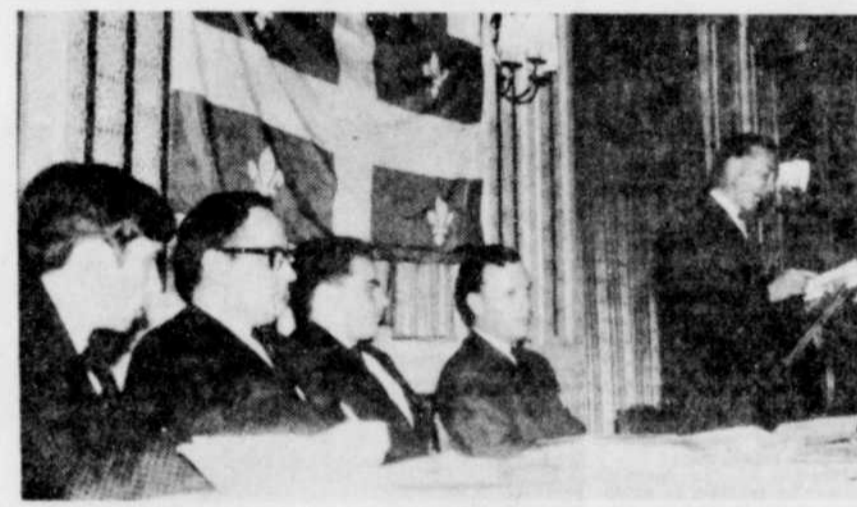
Bedford

M. William Taylor, maire sortant de charge, s'est retiré de la lutte et deux candidats se feront opposition. Ce sont MM. Alphonse Langlois et Richard Craighhead. Au siège no 1, M. Kenneth J. Best et Laurent Larocque se feront la lutte. Au siège no 3, M. Antoine Gosselin, échevin sortant de charge, s'opposera à M. Jean-Maurice Bedard. Il y aura lutte au siège no 6 entre MM. Marv Morin et Gaston Desmarais.

Encore dans cette municipalité, les élections auront lieu le 5 février.

Cowansville

M. Jos-A. Ritchie a été élu par acclamation au siège no



SOIRÉE D'INFORMATION — Les dirigeants du mouvement Souveraineté-Association pour le comté de Drummond ont tenu une réunion d'information à Drummondville. Dans l'ordre habituel, MM. Jean-Pierre Léveillé, Paul Chailé, Germain Jutras, président du comité temporaire, Denis Comeau, animateur, et René Blanchard, alors qu'il expliquait la situation du Québec aux membres présents.

\$1,000 pour le radiothon Richelieu 1968

DRUMMONDVILLE (JRL) — Une somme de \$1,000 sera offerte en prix lors du prochain radiothon Richelieu 1968, organisé pour le mois de mai prochain. La décision en a été prise à l'issue du dernier souper hebdomadaire du club, présidé par M. Gaston Boisselle.

C'est M. André Biron, qui est chargé cette année, de cette campagne de souscription en faveur du club Richelieu.

M. Biron avait cinq options

à soumettre à ses confrères Richelieu et après discussions, on s'est entendu sur un montant maximum de \$1,000, à offrir en retour des souscriptions de \$1 qui seront données au Radiothon.

Le comité de la manifestation verra de quelle façon, ce montant sera réparti.

Il n'y avait pas de conférencier au dernier souper; le président Boisselle en a profité pour commenter le bilan de 1967.

Les diverses activités pré-

Nouveaux cadres pour les hommes d'affaires de Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE - SUD, (JRL) — Un comité provisoire de cinq membres a été chargé de reformer les cadres de l'Association des hommes d'affaires de Drummondville-Sud dont les effectifs se sont sérieusement désagrégés au cours de 1967.

Ce sont MM. Gérard Beaudoin, Yvon Poulin, Rouville Gélinau, Arthur Désilets et Aurélien Sylvestre.

Les élections annuelles de l'Association qui étaient prévues pour le début de février, ont été reportées à plus tard.

Le comité verra à recruter de nouveaux membres et à les intéresser surtout à faire partie de l'exécutif et des divers comités d'action.

La prochaine assemblée générale est prévue pour le 27 février un mardi soir.

A cette date, le programme des activités des prochains mois devrait être au point de sorte que les nouveaux membres pourront s'intéresser plus activement au mouvement.

De très sérieuses réformes

Entre temps, le gouverneur de la région Carignan, le Dr Marcel Frenette, de Drummondville, et le secrétaire, le Dr Claude Grouin, participent au congrès d'affaires de la société Richelieu qui se tiendra à Ottawa, en fin de semaine prochaine.

seront également apportées à la constitution.

seront également apportées à la constitution.



DON DES DAMES AUXILIAIRES — Mme Christel Singfield, présidente des Dames auxiliaires de la Légion canadienne de Waterloo, présentait récemment un chèque au montant de \$1,200 à la Branche 77 Senior de la Légion canadienne de Waterloo. M. Marcel Côté, président de l'année 1967, recevait le chèque au nom de la Branche.

Moteur de hors-bord dérobé dans un garage de Richmond : \$250

RICHMOND, (JP) — La police municipale de Richmond serait sur le point de procéder à l'arrestation de un ou de plusieurs filous, en rapport avec le vol commis dans la nuit du 25 janvier, au garage Fouquette Automobiles, à Richmond.

Le ou les voleurs se sont introduits dans le garage en brisant une fenêtre recouverte de plastique, dans l'entrepôt.

Le ou les malfaiteurs se sont emparés d'un moteur hors-bord d'une valeur de \$250. Ils n'ont pas réussi à sortir le bateau.



LIGUE ELECTRIQUE — Le président de la Ligue électrique du Québec a rendu visite aux membres de la section St-François, pour préparer la prochaine semaine de l'électricité. M. Jacques-H. Beaudet, à gauche, s'entretient avec le président de la section, M. Robert Malouin et le vice-président, M. Rosario Thibeau.

Les commissaires de St-Valère en principe en faveur du regroupement

ST-VALÈRE. (JMC) — Les commissaires de la Commission scolaire de St-Valère se sont prononcés d'accord en principe avec le regroupement scolaire des paroisses de St-Albert, St-Samuel, Ste-Clothilde, Ste-Séraphine et St-Valère.

Le texte de la résolution de principe précise qu'ayant pris connaissance du projet de regroupement de ces commissions scolaires, les commissaires sont favorables à sa réalisation.

Il convient d'étudier le projet ainsi que les conséquences pédagogiques, administratives, financières et autres qui en découlent, précise également la résolution qui a été proposée par le commissaire Georges Ledue et secondée par tous les membres.

M. René Hébert a été nommé pour représenter la Commission scolaire de St-Valère sur le comité d'étude du regroupement. Une résolution officielle permettant le regroupement sera acceptée dès que le rapport du comité d'étude aura été examiné et adopté.

Personnaliser l'enseignement implique la venue de tuteurs

VICTORIARVILLE. (JD) — "Si l'on veut personnaliser davantage l'enseignement, il faudra en venir au système des tuteurs".

Les membres du comité de l'Opération-Départ ont aussi constaté que le manque d'entraînement à la vie intellectuelle, des matières trop denses, un classement des étudiants effectué trop rapidement, des professeurs plus ou moins préparés, des orienteurs rares sont autant de facteurs qui militent pour une personnalisation de l'enseignement.

"Ce n'est pas tout de vivre en nature à des étudiants une certaine quantité de savoir, il faut que ce savoir soit digéré, intégré à quelque chose de cohérent", précise le comité.

Dans le rapport Ryan sur l'éducation des adultes, il est mentionné à un moment donné qu'un adulte a besoin de motifs puissants pour se mettre à l'étude et, dans la plu-

part des cas, seul le milieu dans lequel il vit l'amènera à faire un tel effort.

L'adulte doit donc avoir une motivation très forte pour faire des études et aussi les poursuivre jusqu'à son point final.

Tuteurs

Ces tuteurs pourraient, au début, s'occuper des adultes inscrits à des cours menant à un diplôme. Leurs tâches consisteraient en la motivation du candidat-adulte, l'analyse de ses résultats académiques, la résolution de ses difficultés, et faciliterait ainsi le contact individuel.

Ce système, cher aux Britanniques, leur a très bien réussi et pourrait avec des résultats valables être instauré dans l'éducation permanente.

"Que les études soient modernes, que les méthodes soient modernes, afin de bien exposer et de bien planifier ce système", conclut le comité.

Un kiosque roulant pour le Cercle musical de Victoriaville

VICTORIARVILLE. (ML) — Le Cercle musical de Victoriaville étudie présentement la possibilité d'acheter un kiosque roulant qui pourrait être transporté d'un parc à un autre durant l'été.

C'est le président de cet organisme, M. Réjean Boutet, qui l'a communiqué hier.

Actuellement, des contacts ont été établis avec une compagnie américaine qui se spécialise dans la fabrication de telles pièces.

Suivant les détails recueillis, le kiosque serait à l'allure d'une roulotte et peut recevoir jusqu'à 64 musiciens. Des panneaux peuvent être disposés à l'avant et son installation se fait en moins d'une demi-heure à la main.

Il est possible que le Cercle musical se fasse construire un tel kiosque à partir de plans, par un entrepreneur local. Cette méthode permettrait une réduction considérable du prix de revient.

Entre autre avantage, le kiosque pourrait être transformé en estrade d'honneur à l'occasion de cérémonies civiques et autres.

Le comité féminin des Lions remporte un succès notable

VICTORIARVILLE. (JD) — Le comité féminin du club des Lions a réalisé, à la fin de 1967, l'un des plus grands succès de toute l'année au sein de cet organisme.

En déposant son rapport jeudi soir, la présidente du comité de vente du gâteau des fêtes, Mme Denise Dumouchel,

a révélé que 437 gâteaux avaient été vendus permettant des revenus de \$1828; les dépenses ont atteint \$1307,33 laissant un profit net de \$520,65.

Les membres Lions et leurs épouses ont accueilli avec joie le bilan produit par Mme Dumouchel.

En quelques lignes

VICTORIARVILLE. (ML) — Un membre de la Chambre a dit que ce sont probablement les orignaux qui écorcent les arbres appartenant à la ville dans le parc Victoria!!!

Les costumes des musiciens du Cercle musical de Victoriaville seront remis à neuf, cette saison. Un octroi de \$1,900 a été consenti par la ville pour remplacer les gilets de ces costumes... Ils seront bons pour cinq ans après ça, nous a fait remarquer le président.

Il y aura une soirée dansante Lacordaire, ce soir, au sous-sol de l'église St-Gabriel à compter de 8h30... Un prix de présence sera offert aux participants...

Le chef divisionnaire des travaux de voirie dans le comté d'Arthabaska, M. Charles Sylvain, a été nommé à la présidence de la régionale Bois-Francs-St-François hier à l'occasion de l'ouverture du nouveau tronçon de la route 5... M. Sylvain nous a transmis une foule de renseignements aide de ses principaux collaborateurs... Voilà qui est excellent!

Une couche de glace de huit à 10 pouces recouvrait le nouveau tronçon de la route 5, ce qui n'a pas aidé les employés de la voirie dans leurs travaux de déneigement plus tôt cette semaine... Les lampadaires, sur cette route, ne sont pas en fonction avant une semaine environ... La deuxième couche d'asphalte viendra plus tard...

Hier, sur le territoire de la Régionale des Bois-Francs, au niveau secondaire, 456 élèves, soit 9 pour cent de toute la population étudiante des écoles de la Régionale, manquaient à l'appel... On remarque donc une légère régression par rapport au dernier relevé... 19 professeurs étaient également absents...

Le chef des pompiers Fernand Guizère de Victoriaville invite tous les chefs de police et pompiers du district numéro 6 à assister aux funérailles du chef Alfred Goyer, de Cowansville, lundi...

La présidente du comité féminin de la Chambre de commerce de Montréal, Mme Anne Ballestrazzi, adressera la parole aux membres féminins de la Chambre de Victoriaville, au cours de leur prochaine assemblée... La date de cette rencontre n'a pas encore été déterminée... Il a été convenu que le thème d'étude pour les prochains mois sera "Le statut de la femme au Québec".

Un groupe de 75 professeurs et étudiants sont mêlés de près ou de loin à l'organisation du 6e Festival d'hiver annuel des écoles secondaires de Victoriaville... La présidence de l'exécutif est assurée par M. Paul Côté, de l'école St-David...

Les étudiants de la Régionale des Bois-Francs participent à quatre compétitions inter-régionale et cinq intra-régionale d'ici la fin de la présente année académique...

La prochaine compétition intra-régionale en sera une de gymnastique, le 30 mars. Ensuite, il y aura une semaine de ballon-panier qui coïncidera avec la grande finale de la ligue de ballon-panier de la Régionale.

Le 16 mars il y aura une compétition de dames et d'échecs pour les élèves de la régionale et, les 25, un championnat d'athlétisme préparatoire aux grandes olympiades de juin.

A Victoriaville hier après-midi

OUVERTURE DU TRONÇON DE LA 5!

VICTORIARVILLE. (JD) — Le nouveau tronçon de la route 5, entre Victoriaville et Arthabaska, a été ouvert à la circulation vers 2h, hier après-midi.

Quelques personnalités ont assisté à l'enlèvement des barrières et à la mise en marche des feux de signalisation. Le chef divisionnaire des travaux de voirie dans le comté d'Arthabaska, M. Charles Sylvain, accompagnait le maire d'Arthabaska, M. Robert Noël.

On notait également la présence de M. Gérard Ducharme, assistant divisionnaire de même que le capitaine Donat Séguin, du détachement de la Sécurité provinciale de Victoriaville et quelques ingénieurs.

Cette nouvelle section de route aura nécessité, de la

part du ministère de la Voirie du Québec, un déboursé de plus de \$400,000 ne comprenant pas les frais d'expropriation. Le tronçon mesure 10,300 pieds dont 6,000 pieds pénètrent dans les limites de la ville d'Arthabaska et 4,300 pieds dans le secteur Ste-Victoire.

Deux milles de moins
On estime que les automob-



ENFIN OUVERTE A LA CIRCULATION — Des employés de la voirie ont enlevé hier les barrières qui empêchaient les véhicules d'emprunter le nouveau tronçon de la route 5, à la hauteur des villes de Victoriaville et Arthabaska. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Le conseil de Victoriaville et la Chambre de commerce découvrent les priorités

VICTORIARVILLE. (ML) — La Chambre de commerce et le conseil municipal ont découvert les priorités de leur initiative de tenir une rencontre afin d'établir quels sont les problèmes prioritaires pour lesquels ils doivent lutter.

En effet, la rencontre de jeudi soir, a permis de faire le point en ce début d'année. Cinq comités dont ceux de l'embellissement, de l'épuration, de la fiscalité municipale, de la fiscalité municipale, de l'urbanisme et de l'urbainisme étaient représentés par leur président.

Le deuxième vice-président M. Jean Denis Béliveau, dirigeait la rencontre.

Il a accordé une période de 20 minutes à chacun des comités. Durant cette période, le président était invité à poser les questions qu'il désirait aux membres du conseil.

Ainsi, chaque commission a

appris dans quel domaine son action pourrait être efficace pour la bonne marche de la ville.

Président

Le président, M. Yvon Jutras, a signalé que la Chambre de commerce n'a pas le droit de légiférer, mais que son action peut être efficace dans une municipalité.

Maire

Par la suite, le maire a corroboré ce témoignage et remercié la chambre de fournir l'occasion au conseil de dire ce qu'il attend de la Chambre.

Que faire en comité pour aider le conseil ?

VICTORIARVILLE. (ML) — Comment les comités d'embellissement, d'épuration des eaux, de fiscalité municipale, de tourisme et d'urbanisme peuvent-ils aider le conseil municipal ?

C'est à ces questions qu'é-

tait invité à répondre le conseil, jeudi soir.

Embellissement

Le comité d'embellissement que dirige M. Bernard Lévesque pourra organiser une semaine

d'arbrage au cours de laquelle chaque citoyen sera invité à planter des arbustes sur sa propriété.

Épuration

Le comité d'épuration des eaux que préside Roland Paris étudiera quelle sont les possibilités d'octroi pour la ville.

Le projet de construction d'une usine d'épuration à Victoriaville coûterait près de \$2,000,000 et au coût des emprunts, cette somme représente des déboursés trop importants.

Fiscalité

Le comité de la fiscalité municipale, dont M. René Crochetière est le président, pourra préparer un volume contenant la liste des octrois offerts par les gouvernements fédéral et provincial pour différents travaux.

Tourisme

Côté tourisme, il faudrait dresser un inventaire de ce que la région a à offrir. Comme le disait M. Pierre Larouche, la région doit se donner un équipement touristique.

Urbanisme

Le comité d'urbanisme dont M. Michel Auger est le président a avant tout un travail d'information à faire. Il pourrait aider le comité chargé de l'application du plan de rénovation urbaine.

D'autre part, M. Auger a signalé qu'il y avait beaucoup à faire dans le centre-ville pour améliorer la circulation et l'accès au centre commercial.



RENCONTRE — Le conseil de ville rentrait, jeudi soir, la Chambre de commerce de Victoriaville. De gauche à droite, le maire P.-A. Poirier, le président Yvon Jutras, de la Chambre, ainsi que le secrétaire, M. Jean Paul Mailhot. (Photo La Tribune, Victoriaville)

"Les Jeunes chambres de la régionale Bois-Francs-St-François vont bien" Analyse d'une initiative de l'UCC de Plessisville

PRINCEVILLE. (GAB) — "Les Jeunes Chambres affiliées à la régionale Bois-Francs-St-François se portent assez bien".

C'est la conclusion tirée à la suite d'une réunion des responsables du mouvement dont le président est M. Roch Turgeon de Princeville.

Toutes les sections faisant partie de la régionale étaient représentées à cette assemblée.

Une révision du travail déjà accompli en 1967-68 a permis de constater que le programme d'action politique suggéré par la Fédération des Jeunes chambres du Canada français était mis en application, de façon générale.

Action politique

Une jeune chambre de la régionale Bois - Francs - St-François a presque complètement réalisé son programme de l'année en action politique.

Les organismes ont le choix sur 27 options dont chacune a été étudiée pour être à portée de tous les membres.

Ces options ont été pensées et tabulées pour répondre à un besoin de l'heure, précise M. Roch Turgeon. M. Rosaire Bergeron de Victoriaville est le responsable de la Commission d'action politique à la régionale Bois-Francs-St-François. M. Bergeron a donné le rapport de son travail à l'occasion de la réunion dirigée par M. Turgeon. Assistait aussi à cette assemblée M. J.-M. Beaulieu de Loretteville, président national de la Commission d'action politique aux Jeunes chambres du Ca-

nada français. M. Beaulieu a donné quelques conseils appropriés.

Répartition des tâches

Le vice-président national et responsable des Jeunes Chambres régionales Bois-Francs-St-François, M. Robert Sylvestre, de Jacques-Cartier, était aussi présent. On a profité de l'occasion pour faire une vérification de la répartition des tâches à la régionale. M. Michel Blanchette de Drummondville a été nommé pour combler un poste vacant à la vice-présidence; il a s'occuper du dépliant publicitaire. M. Gilles Fortier de Drummondville voit à l'art publicitaire. M. Gilles Fortier, de Drummondville, voit à l'art oratoire. M. Rosaire Bergeron, de Victoriaville, s'occupe du programme "Action politique". M. Marc Lesnard de Disraeli est chargé des journées régionales. M. Jean Lavoie, de Victoriaville dirige l'organisation du congrès régional. Tous travaillent sous la direction générale de M. Roch Turgeon, président avec Mlle Pierrette Côté, secrétaire de la régionale.

Activités en préparation

Il a été décidé que le tournoi régional d'art oratoire serait tenu à Drummondville à une date qui sera déterminée un peu plus tard. La date de la prochaine réunion des responsables de la régionale a été fixée au 22 février avec Princeville comme lieu de rendez-vous. Une journée régionale est en organisation pour le 28 mars à Drummondville.

Les résultats de la mise en application d'une initiative sont actuellement analysés par la direction de l'Union catholique des Cultivateurs de Plessisville. L'automne dernier, on avait décidé d'organiser des séances d'étude dans les rangs de la paroisse. Ces réunions avaient pour but d'examiner des questions d'un intérêt particulier pour la classe agricole. Il semblerait que ces séances d'étude n'ont pas été tenues en nombre aussi considérable qu'on l'avait espéré.

Examen de la situation

Un examen plus complet sera fait sur les résultats de la mise en application du projet de ces séances d'études dans chacun des rangs de la paroisse. On profitera d'une prochaine assemblée de l'UCC pour faire un sondage auprès des membres avant de décider si ces séances d'étude doivent être maintenues au programme de l'année. Cette prochaine assemblée de l'UCC sera bienôt convoquée par le président, M. Rosaire Brassard. Le secrétaire de l'UCC, M. René Carrier, informera les membres de la date et des détails concernant cette prochaine réunion.

Rapport d'analyse des eaux usées présenté à Princeville

PRINCEVILLE. (GAB) — Les membres du conseil municipal de Princeville ont pris connaissance d'un rapport préparé par la Régie des Eaux du Québec.

Ce rapport contient le résultat scientifique des analyses faites sur les eaux usées des abattoirs locaux de la Coopérative Fédérée.

Ces eaux usées vont actuellement dans les égouts de la ville sans avoir reçu de traitement spécial.

Pré-traitement nécessaire

On sait que la Régie des Eaux du Québec a entière juridiction en ce qui concerne le problème du traitement des eaux usées à Princeville. Les analyses qui ont été faites par ses experts sur les eaux usées provenant des abattoirs serviront à déterminer la nature du pré-traitement avant de faire prendre à ces eaux le chemin du système des égouts de la ville.

Une copie du rapport a été donnée à la direction de la Coopérative Fédérée qui recevra aussi de la Régie des Eaux les instructions nécessaires au pré-traitement de ses eaux usées.

Le conseil est prêt

De son côté, le conseil municipal de Princeville est prêt à passer à l'action pour améliorer ou modifier son système actuel de purification des eaux usées.

Le Service social, au service du bien-être

PRINCEVILLE. (GAB) — Le Service Social voit au bien-être et au bonheur de l'humain. Son but est d'aider ceux qui sont en difficulté à tous les points de vue. Les désaccords conjugaux tiennent une place importante dans les cas traités par le Service social; on s'efforce de solutionner ces problèmes par des dialogues entre les intéressés.

C'est-à-dire le résumé d'une intéressante causerie prononcée par Mme Thérèse Boisclair-St-Cyr devant les membres du Cercle social et culturel de Princeville. Mme Boisclair-St-Cyr est une travailleuse sociale de grande expérience qui a complété ses études aux Etats-Unis. Domiciliée à Princeville, sa ville natale, Mme Boisclair-St-Cyr exerce sa profession dans les Bois-Francs.

Chronique municipale

ARTHABASKA. (AF) — Les édiles municipaux se sont réunis pour la séance mensuelle, sous la présidence de M. Henri Hamel, pro-maire, en l'absence du maire, M. J. Robert Noël.

Des représentants de la Société de Gestion Bois-Francs étaient présents pour discuter de leur projet d'extension de leur domaine domiciliaire. M. Denis St-Pierre avait préparé les plans et devis des travaux à faire à ce sujet. Il y a eu discussion entre les intéressés et les membres du conseil. On appuie les demandeurs surtout sur le fait que le Parcade d'Habitation 1968 se fera dans le Domaine du Parc Belle Vue, soit celui concerné. Certains travaux sont compris dans des règlements d'emprunt ce qui demande certaines formalités et prend un certain temps.

M. Henri Hamel, en sa qualité de maire suppléant, a rassuré les demandeurs que le conseil allait étudier attentivement la question de manière à ne pas surcharger inutilement les dépenses publiques, tout en favorisant le développement domiciliaire. Des études seront faites pour ces travaux avant de prendre une décision quelconque.

M. Majella Roux a écrit au conseil pour l'aviser que le système de drainage d'eau de surface ne fonctionne pas bien et causait le refoulement de l'eau de la rue dans une maison qu'il a vendue sur le boulevard Grégoire. Le cas est référé à l'ingénieur de la ville.

M. Alonzo Malouin, de Drummondville, a répondu au conseil concernant la demande de réajustement d'évaluation de la bâtisse de l'ancien Bureau de Poste, récemment vendu par la ville, que ce n'était pas nécessaire présentement puisque les réparations projetées permettront au cours de l'été de réajuster le tout en fonction de diverses causes qui ne sont pas valables présentement. L'évaluation restera donc au montant actuel pour les taxes de l'année.

Le greffier a fait lecture du contrat préparé concernant la vente de la bibliothèque à la ville. Accepté.

Le conseil autorise le rebonnement des échevins et fonctionnaires de la ville à la revue Municipale pour une autre année.

Le greffier fait lecture du contrat préparé par Me Horace Bergeron, concernant les servitudes de la Cie d'Immeubles des Bois-Francs et de la Commission scolaire de Victoriaville, en faveur de la ville pour lui permettre de passer les services publics venant des rues Plaisance et Mahou. Un autre contrat a été préparé pour la cession (prévu au plan) d'une lisière de terrain pour permettre aux piétons de traverser de la rue Olier à la rue Jeanne Mance, sans avoir à faire de détour, puisque la rue Olier est un cul-de-sac. Une couche d'asphalte sera posée au printemps à cet endroit.

Divers montants, pour un total de \$147,55, sont autorisés à certains camionneurs pour le charroirage de gravier nécessaire au nivelage des rues nouvellement asphaltées.

Lecture d'une lettre du Comité d'Urbanisme concernant les rues Beaudet, des Pins et Perreault. Pour la rue Beaudet, il faudra un plan officiel préparé par un arpenteur-géomètre pour spécifier la rue projetée, lequel plan sera adopté par le conseil, s'il y a lieu, avant de procéder à une homologation revue en ce sens.

Quant à la rue Des Pins, les deux solutions proposées par M. Denis St-Pierre, ingénieur, sont acceptables, mais le conseil actuel ne peut engager le conseil futur, étant donné que le remplissage de la rue projetée peut prendre plusieurs années avant d'être acceptable. L'acheteur du terrain devra se conformer aux exigences du conseil à l'époque de sa demande de services publics.

Pour la rue Perreault, une rencontre est projetée avec Mme Thérèse Daigle-Roux pour lui faire des suggestions concernant le développement du reste de ses terrains à cette extrémité du développement.

LES OUILLES

VICTORIARVILLE. (AC) — Lors des dernières rencontres disputées dans la ligue de grosses ouilles O'Keefe furent les deux parties cédantes, les deux parties cédantes se sont terminées sur un pied d'égalité de deux à deux. Les équipes qui se faisaient face étaient le Chez Hervé et le Georges Huard et le Maison Amiot Enr.

Records de la semaine
Le plus haut simple, cette semaine, va à Jocelyn Lord qui a roulé 201, tandis que le plus haut triple va à Lisette Bergeron qui a enregistré 470. Le Chez Hervé a décroché tous les honneurs chez les équipes en roulant un simple de 730 flanqué d'un triple de 2064.

Classement
En tête du classement cette semaine, le Seven-Up avec 45 points. Cette équipe est suivie du Chez Hervé, 40; du Georges Huard, 22; et du Maison Amiot Enr., 21.

Ligue O'Keefe Masculine
C'est par le compte de quatre à zéro que le Michel Transport et le Nettoyeur Langlois ont remporté cette semaine, dans la ligue de grosses ouilles O'Keefe, de la Victoria Amusement, de l'Atlas Casquet ainsi que du Rubin Bros Ltd. D'autres part le Hôtel Christophe et le Victoriaville Uphostering défaisait par le compte de trois à un le Seven-Up et le Garage Houle.

Les meilleurs
Les vedettes de la semaine sont Lionel Boisard avec un simple de 212, et Emile Girouard avec un triple de 576. Le Nettoyeur Langlois s'est plus particulièrement distingué en roulant un simple de 933, et en plus un triple de 2661.

Au classement
A la suite de ces joutes le classement se lit comme suit: le Michel Transport possède une confortable avance de neuf points sur son plus proche rival, ayant 33 points comparativement à 44 pour le Rubin Bros, nous retrouvons à la suite le Victoria Amusement, 42; le Hôtel Christophe, 37; le Nettoyeur Langlois, 36; le Garage Houle, 35; le Victoriaville Uphostering, 32; le Atlas Casquet, 29; le Texaco, 22 et le Seven-Up, 24.

Ligue Yvon Thibeault
Cette semaine dans la ligue Yvon Thibeault, le Raoul Saucier et le Yvon Thibeault Inc. ont défait le Chez Hervé et le Molson au compte de trois à un, pendant que le J. M. Caya et le Irving Oil faisaient match nul deux à deux.

Vedettes de la semaine
Michel Courchesne a remporté les honneurs en roulant un simple re 223 accompagné d'un triple de 563. Chez les équipes le Yvon Thibeault a tout raffiné avec un simple de 880 et un triple de 2,506.

Ligue de la JOC
Dans la ligue de la JOC, par le compte de quatre à zéro, le Lactantia a remporté une victoire aux mains du Lavoto, tandis que le Wellie Roy défaisait le Hôtel Manoir Victoria au compte de trois à un. La dernière partie au programme s'est terminée sur un pied d'égalité, de deux à deux, entre le Nettoyeur St-François et le Hamel et Hamel.

Les meilleurs
Les vedettes de la semaine sont Lionel Boisard avec un simple de 212, et Emile Girouard avec un triple de 576. Le Nettoyeur Langlois s'est plus particulièrement distingué en roulant un simple de 933, et en plus un triple de 2661.

Les meilleurs
Celle semaine, Serge Hamel a roulé le plus haut simple individuel soit, 182. Et Michelle Guay roulait le plus haut triple soit, 408. Chez les équipes le Hamel et Hamel a roulé un simple de 779 et le Lactantia en enregistré un triple de 2041.

Michael Demiro m.s.c. o.a.
comptable agréé
26, boul. Kirouac, WARWICK, Qué.
Bureau et résidence 358-2957

Editorial

La santé: le bien le plus coûteux

Depuis 1949, les soins personnels et de santé ont doublé de prix au Canada puisque les dernières statistiques émises par le ministère du Travail du Québec, d'après les chiffres émanant d'Ottawa, indiquent que l'indice des prix à la consommation au Canada est porté à 193,8 points et à Montréal (Québec) à 198,9 points pour le coût des soins de santé comparativement à une moyenne fixée à 100 points en 1949.

On constate même que le coût des soins de santé au Québec a été majoré de 11 points en moins de douze mois et qu'il a forte tendance à s'accroître suivant l'analyse des chiffres.

C'est peut-être cette fluctuation extrême du coût du service hospitalier qui incite les gouvernements fédéral et provinciaux à retarder la mise en application de l'assurance-maladie qui exigerait des déboursés fantastiques.

En ce qui concerne le Québec, on préfère augmenter les services médicaux auprès des classes défavorisées et des assistés sociaux et ajouter des services de spécialistes pour ces mêmes gens, tandis que l'on orchestre un service de dépistage dans les écoles.

Il est acquis que l'assurance-maladie n'est pas une politique "passée à la poste" au Québec, surtout si l'on aspire au régime universel et obligatoire.

Les médecins et les professions libérales n'abandonneront pas aisément ni facilement aux principes "conservateurs" admis jusqu'à présent dans la distribution des soins de santé.

Les spécialistes proposeraient l'application d'un régime d'assurance-santé universel, mais géré par des compagnies privées.

Sur cette proposition, le premier ministre, M. Daniel Johnson, a même offert des commentaires assez favorables, se disant tout au moins intéressé.

Le fait est que le gouvernement perçoit fort bien les résistances à toutes propositions qui visent à nationaliser ou étatiser un secteur de l'administration publique ou sociale.

Le gouvernement se heurte même à un front ferme parce que l'assurance-santé universelle transformerait les médecins et tous les spécialistes affectés aux soins médicaux en fonctionnaires de l'Etat, ce qui impliquerait forcément des négociations entre l'Etat et les médecins.

Le coût d'administration du projet dépasserait vraisemblablement les prévisions, d'où obligation pour le gouvernement de "charger" des primes assez onéreuses aux contribuables.

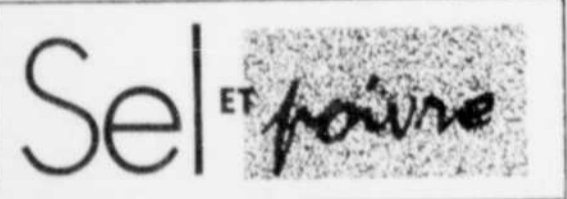
De plus, il faut bien admettre l'existence d'une certaine guerre interprofessionnelle parce que les connaissances doublent tous les cinq ans offrant de nouvelles spécialisations.

Le problème le plus urgent pour le gouvernement, c'est d'obtenir les services des médecins et spécialistes à l'étendue du Québec.

Sur le flanc de la santé, aucun district, si éloigné soit-il, ne peut être privé de ces services essentiels. C'est l'un des arguments-massues avancés par les tenants de l'assurance-santé.

Il semble que l'on veuille entreprendre une campagne intense d'information, qu'on pourrait solder une partie des médicaments offerts aux assistés sociaux, qu'on offrirait gratuitement les soins visuels aux assistés sociaux et aux enfants (écoliers), qu'on délimiterait le champ d'action pour appliquer par étapes l'assurance-santé de telle sorte que ce service ne vienne pas bouleverser totalement l'économie provinciale.

Claude Dery

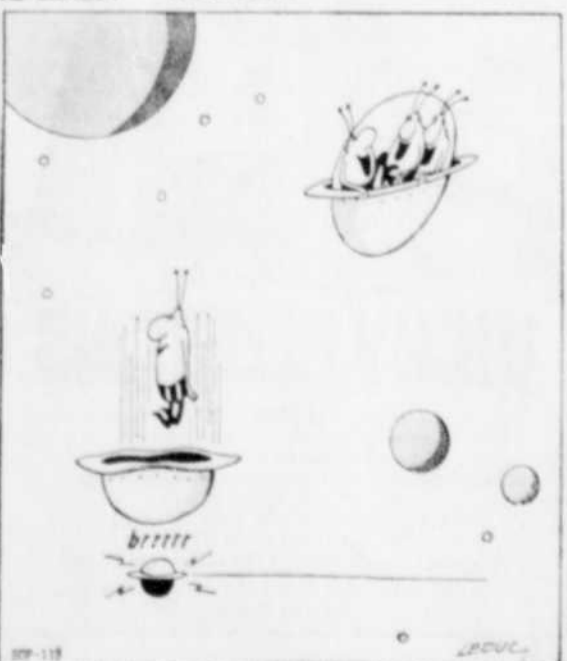


A Grants, on construisait un abri au coût de \$10,000 pour les singes du "populaire" Zoo! Espérons qu'il n'y a pas de taudis à Grants et qu'il n'y a pas trop de pauvres non plus! Tout en admettant que les "singes" du Zoo peuvent constituer un excellent médium de publicité...

L'abolition de la peine capitale au pays, ou le relâchement de cette mesure, donne lieu à bien des discussions, mais voilà que le sujet s'est retrouvé dans la colonne des annonces de "pendu" à vendre. La personne qui a payé pour l'insertion. En effet, dans un journal de Montréal, on annonce "de la corde de corde pas son nom, mais elle donne son numéro de téléphone. S'agit-il du dernier pendu? Question de souvenir? Question de relique? S'agit-il tout simplement d'un tour?"

Ferdinand

BEEP-BEEP



Dernier d'une série de sept articles

Après six mois d'un séjour qui devait durer 12 heures, Lalonde et Pineault sont enfin libres!

par Albert Tremblay

Ce fut un drôle de procès.

Le 3 novembre 1967, Guy Lalonde et Bernard Pineault comparaissent pour la première fois devant leur pair; un juge qui, pieds nus, est écrasé dans une chaise et dirige les débats comme s'il s'agissait d'une simple conversation entre vieux amis.

Il y a là les accusés, bien sûr, le juge, quelques membres du "Burma Security Intelligence", le procureur général et un avocat, désigné d'office, pour représenter Lalonde et Pineault.

En un mois, les accusés assistent à six audiences. La poursuite fait entendre une dizaine de témoins qui témoignent pour la galerie; tous les débats se déroulent en langue birmane et les deux accusés n'y comprennent rien. Ils ne seront d'ailleurs pas invités à prononcer un traité mot.

Bernard ne s'est pas encore remis de sa dysenterie et la comédie lui paraît encore plus pénible.

Mais, déjà, le moral revient. Des gens s'adressent à eux, parlent une langue qu'ils comprennent. L'ambassade britannique a immédiatement dépêché au Palais de Justice un conseil, Mme C. Swann. Elle adapte les deux jeunes gens, leur fournit des médicaments, quelques vêtements et un peu de nourriture.

Le gouvernement canadien de son côté n'est pas inactif. Deux représentants du ministère des Affaires extérieures qui participent à une réunion du plan Colombo, à Kuala Lumpur, sont relégués de leurs occupations immédiates pour assister aux trois dernières audiences du procès des deux jeunes gens.

Fait à souligner, les porte-parole canadiens, MM. Hadwen et Levinston, s'expriment avec facilité en langue française.

Ces observateurs s'étonnent: la langue utilisée surprend d'abord, moins cependant que l'attitude de l'avocat de la défense qui fera suite à l'un d'eux: "Travaillez-le pour nous ou contre nous...".

Les interventions de la "défense" ne tiennent qu'à quelques rares questions de détails. Pour le fond du problème, ses observations se limitent à réclamer du juge la clémence du tribunal. Ce qui ne l'empêchera pas de présenter une note de frais assez zébrée.

La clémence du tribunal se résume à quelques mots: huit mois de plus d'emprisonnement et 2.500 kyats d'amende (environ \$600).

dont Lalonde et Pineault au British Club de Rangoon.

Quel délice! un repas, un vrai repas les attend. Les Anglais les regardent manger en silence. Et ils mangent, un peu gloutonnement, leur premier véritable repas depuis six mois. Viande, pain, beurre, des choses dont ils ne se souviennent plus.

Le reste n'est plus qu'agréables souvenirs. Ils se souviennent de la gentillesse de Mme Swann qui leur prêtera son appartement afin de leur donner la chance de prendre un bain, de se changer de vêtements et de se couper la barbe.

Puis c'est un vol sans histoire de Rangoon à Delhi, de Delhi à Teheran, de Teheran à Zurich et de Zurich à Londres.

Chaque réception encore dans la capitale britannique où ils passent deux jours le temps de récupérer. L'immigration britannique les traite en seigneurs et ne vérifie même pas leurs papiers.

C'est enfin l'arrivée triomphale à Montréal, la brochure de photographes de presse et de caméramen de télévision qui les surprennent pendant que les parents attendent de pouvoir jeter dans leurs bras des fils qu'ils croyaient ne plus jamais revoir.

Deux heures en Birmanie. Douze heures qui marquent aussi: Lalonde et Pineault le reconnaissent, ils ne sont plus tout à fait les mêmes.

Tant mieux peut-être. Puisque leur vie avant ce voyage était de leur propre avis, "quand même pas mal vécu".

Deux heures qui auront duré exactement six mois.

Des mois qui ont semé des années...
Épilogue
Bernard Pineault et Guy Lalonde se sont remis rapidement de leur voyage à travers le monde de leur "escapade" en Birmanie. Les deux jeunes gens n'ont pas tardé à reprendre du poids et ils se portent visiblement très bien. Ils doivent encore régulièrement subir diffé-



Ce fut un drôle de procès.

Après l'énoncé de la sentence, Lalonde et Pineault retournent donc en prison. Ils craignent devoir purger leur peine, mais l'intéressé qui se manifeste à l'extérieur (même s'il ignore encore celui que la presse canadienne porte à leur procès) les rassure un peu.

Le jugement est le sans pompe, le juge à ses deux pieds confortablement installés sur sa table de travail. C'est le 29 novembre.

Le 8 décembre, Pineault et Lalonde sont convoqués au bureau du directeur de la prison d'Insein. Sans explications, ils leur font tout simplement savoir: "Je viens d'avoir un ordre du colonel. Préparez-vous. Demain matin vous sortez".

Et c'est ainsi que le 9 décembre prenait fin le véritable calvaire des jeunes Pineault et Lalonde.

En ce matin du 9 décembre, deux Montréalais, malades, fatigués, la barbe hirsute, quittent une prison birmane.

Mme Swann les attend à la sortie. Elle guide les jeunes gens vers les services de l'immigration de Birmanie où l'on obtient assez facilement l'ordre de quitter le pays.

Puis, sans leur laisser le temps de se laver ou de changer de vêtements, Mme Swann conduit les deux jeunes gens vers les services de l'immigration de Birmanie où l'on obtient assez facilement l'ordre de quitter le pays.

rents examens médicaux à l'hôpital Notre-Dame.

Bernard et Guy ne retourneront pas en classe cette année. Il est d'ailleurs probable qu'ils tentent plutôt de trouver du travail, quitte à poursuivre leurs études le soir. Ils ne sont pas encore définitivement fixés.

Ils veulent avant tout assurer leur avenir et il n'est pas question, pour le moment du moins, d'autres voyages.

La nourriture demeure leur marotte préférée et il est amusant de constater que l'une de leurs premières préoccupations fut d'obtenir de leurs parents de varier le menu à chaque repas. Pour eux, il semble urgent de rattraper le temps perdu et manger demeure une préoccupation constante.

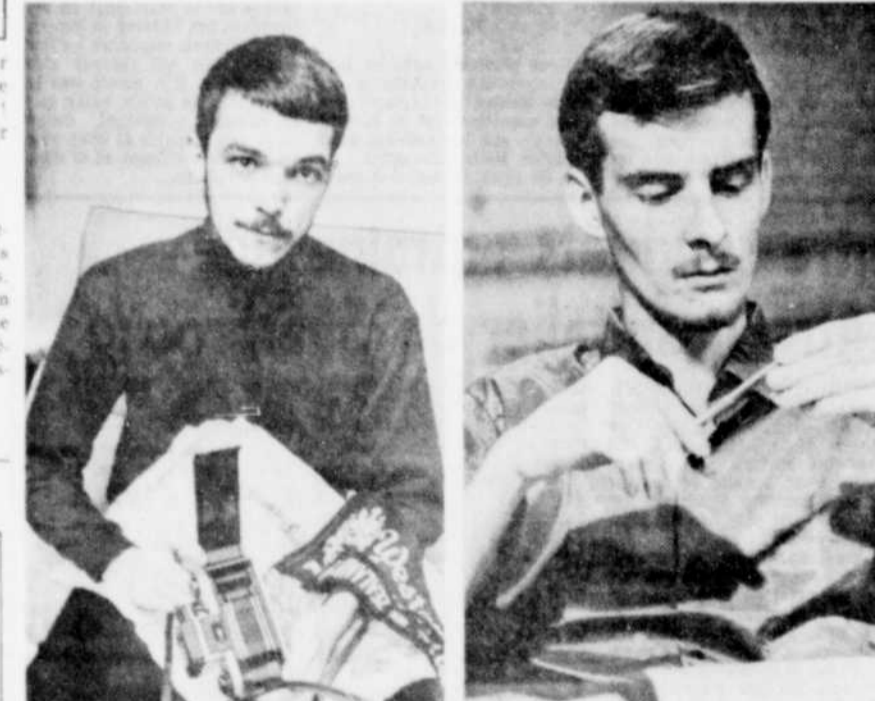
Un seul problème persiste: raconter et raconter encore la même histoire.

Rencontrer des amis, et ce malgré l'amitié, devient presque une torture.

Mais les jours vont passer. Les amis finiront par savoir.

Ainsi demeurera, et pour toujours, le souvenir d'une expérience quand même sensationnelle.

Ils le savent...



Un appareil-photo vidé de son contenu. Bernard Pineault: "Ce fut quand même C'est à peu près tout ce que Guy Lalonde a pu sauver après six mois d'emprisonnement."

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910
Imprimé par LA TRIBUNE (1968) L.T.E.E., 211, rue Duméril, Sherbrooke, Tél.: 543-9221
Autorisée comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
ABONNEMENT: au Canada par la poste, neuf mois deservie par camions: un an, \$13,00; 2 mois, \$6,00; 3 mois, \$9,00; 4 mois, \$12,00.
Aux États-Unis avec livraison hebdomadaire et Coniques Illustrés: Un an, \$25,00; 6 mois, \$14,00; 3 mois, \$8,00; 1 mois, \$3,00.
Autres pays, outre mer, etc.: Un an, \$28,00.
Sources d'informations: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de presse de la Presse Canadienne et de l'Agence Presse International, toutes la Presse Canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de La Tribune.
PAUL G. DESMARIS, président. JACQUES-G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur. YVON DUBÉ, directeur général.

LES QUILLES

DRUMMONDVILLE, (GT) — Si l'on se base sur la participation des Quilleurs de Classe "A" (140 et plus) à la ronde des Etolles Dow, le tournoi actuel sera un succès sans précédent dans les annales des quilles.

En effet plus de 75 p.c. des quilleurs de catégorie "A" ont tenté leur chance et les dix meilleurs quilleurs de la grande Finale de la Ronde des Etolles Dow le 17 février prochain sont:

- 1—Roland Martel 598
- 2—Claude René 559
- 3—Jean Thérèse Lemaire 543
- 4—Jean-Guy Bergeron 530
- 5—Romuald Deneault 529
- 6—Jean-Paul Morey 526
- 7—Roger Provencier 499
- 8—Roger Marcotte 499
- 9—Robert Moreau 487
- 10—Normand Demers 484

Cette semaine, les quilleurs dont la moyenne est de 130 à 139 (classe B) sont invités à tenter leur chance en jouant un triple sur les allées de leur choix d'ici minuit samedi le 27 janvier.

Les dix meilleurs scores de la Classe B feront partie de la grande finale offrant une bourse de \$400,00.

Cette grande Finale de la ronde des Etolles Dow réunira dix équipes formées des meilleurs quilleurs de chaque classe et les bourses extrêmement alléchantes viendront récompenser les plus méritants.

Les quilleurs de Classe "C" pourront concourir du 28 janvier au 3 février inclus et les joueurs de Classe "D" du 4 février au 10 février.

L'heure des Quilles
Le tournoi de classification de l'heure des Quilles pour février aura lieu samedi le 27 janvier à 2h30 p.m. et à 7h30 p.m.
Afin de faciliter la participation de tous les intéressés,

Sports en bref à Drummondville

Natation
La session d'hiver des cours de natation donnés par les instructeurs de la piscine du Centre Culturel débutera lundi le 29 janvier courant. Ces cours s'adressent aux adultes qui veulent profiter de la période hivernale afin d'apprendre à nager et aux jeunes qui aimeraient passer leur brevet de "leader" ou de senior.

Caadae
Fernand Audet continue de porter bien haut les couleurs du club CADAC, surtout dans les slaloms où on le considère maintenant de la catégorie des experts. Lors du récent slalom sur glace à Montréal, il se classait premier dans sa classe.

Prochaine activité
La prochaine activité aura lieu, samedi soir, le 27. Les Kass seront réunis à l'occasion d'un sleigh ride. La soirée débutera vers les 7h alors qu'un souper sera servi au Ski-Too de l'Avenir.

Les policiers
Même si c'est probablement le seul endroit où ils ont le dessous sur leurs adversaires, les membres de l'équipe de Policiers font des efforts louables pour défendre leur honneur et surtout ne lâchent pas. Malgré toute leur bonne volonté, les embouteilleurs de la Brasserie Dow sont parvenus à les... embouteiller par le pointage de 11-3.

Ballon sur glace
La Ligue de Ballon sur Glace Moisson, Gerald Martin a maintenant complète son huitième programme régulier et la lutte pour le championnat se corse à chaque jour.

Classement
pj pp pn pts
Dennison MFG. 8 4 1 3 11
Tav. St-Pierre 8 3 2 3 9

Thibodeau l'emporte
Durant la deuxième joute au programme, un intéressant duel est survenu entre le Héroux Thibodeau et les Loisirs St-Pierre qui se sont inclinés par le pointage de 6-5, dans une rencontre sans aucune punition. Au fur et à mesure que la saison avance, la lutte pour la course au championnat se corse, et les équipiers deviennent des plus sages.

Réultats de deux rencontres de la ligue de hockey commerciale

VICTORIAVILLE, (AC) — Dans la ligue Commerciale lundi soir, la Cie Jutras a défait le Lucky One 4 à 1 et dans la seconde joute, Huron 5 Cormier Lité 3.

2e joute, 1ère période
Cormier: Gaëtan Hamel 2 21
Cormier: Lawrence Hall ass. de Hamel 10 25
Huron: Denis Mailhot ass. de Dubé et Poliquin 11 21

2e période
Cie Jutras: Léo Lemay ass. de Martin et Dubreuil 3 13
Cie Jutras: Léo Lemay ass. de Michaud et Durand gardien de buts 14 30

3e période
Lucky One: Uniss Hamel ass. de Rousseau 1 18
Cie Jutras: Lucien Martin ass. de Bourassa 8 01
4 punitions mineures dans cette joute.

Initiation des Chevaliers à Norbertville
NORBERTVILLE, (G.A.S.) — C'est au cours d'une manifestation tenue à St-Norbert que les Chevaliers de Colomb de Princeville ont fixé la date de l'initiation au 1er degré organisée par le Conseil. Cette initiation est prévue pour le samedi, 27 février prochain. Une vingtaine d'aspirants ont déjà donné leurs noms et la liste des inscriptions reste ouverte. Cette cérémonie d'initiation est la première organisée par le Conseil No. 3986 des Chevaliers de Colomb de Princeville depuis sa fondation en 1967.

Invitation aux anciens
Le Dr Gervais Tanguay et M. Paul Jacques, respectivement Grand Chevalier et secrétaire-financier du Conseil N. 3986 invitent les membres ayant déposé les activités du mouvement à s'inscrire de nouveau dans les rangs des Chevaliers de Colomb.

Manifestation mixte
La manifestation tenue à St-Norbert était mixte. Les membres et leurs compagnes se sont réunis à l'école titre-Dame ou un déjeuner canadien a été servi. M. l'abbé Allaire, l'abbé Georges Gendreau étaient en charge de l'équipe qui a accueilli les invités. Les Chevaliers de Colomb de St-Norbert et de Princeville ont étudié conjointement le projet de la prochaine initiation.

Principeville en bref
PRINCEVILLE — Une manifestation spéciale est prévue pour la bénédiction des nouveaux locaux du Vestiaire St-Eusèbe de Princeville. Cette cérémonie aura lieu dans l'après-midi du mercredi, 31 janvier courant. La bénédiction sera faite par le chanoine Wilfrid Bergeron, aumônier. En plus de la direction et des membres, les mariées et les amis ainsi que les bienfaiteurs seront invités à cette cérémonie.

Les membres du club Optimistes de Princeville ont profité de leur première réunion de 1968 pour rendre un hommage particulier à M. J. André Mailhot et à M. Jacques Laliberté. M. Mailhot était président du mouvement en 1967 et M. Laliberté a dirigé le secrétariat du club alors qu'il quittait Princeville pour aller occuper un poste important dans une entreprise industrielle à St-Hyacinthe.

Un système de fiches avec compilation à un tableau permettra de faire une analyse rapide des activités à la Société municipale de Princeville, à l'avenir. Chaque cas traité par la police et donnant lieu à un travail ou à la préparation d'un dossier est noté au jour le jour sur un tableau préparé à cette fin. Lorsqu'une compilation est nécessaire pour la préparation de rapports mensuels ou autres, il suffit simplement de faire l'addition et tout est prêt.

Le respect des autres, le support moral à donner aux malheureux et aux délaissés, les visites d'amitié aux malades ont été les sujets traités au cours d'une réunion de l'Association des Femmes chrétiennes de Princeville. Pour donner suite à ces études, il a été décidé d'organiser des visites mensuelles aux pensionnaires du Foyer St-Eusèbe. Mme Albéric Campagna a été nommée responsable du Comité chargé d'organiser ces visites.

Echos de Plessisville
PLESSISVILLE (GAB) — Une réserve de \$56,000 est le montant figurant sur le dernier rapport préparé par M. Jean-Marie Ouellette, gérant de la Caisse populaire de Plessisville et organisateur des Caisseuses d'Épargne scolaires. Le document indique que le nombre de jeunes épargnants inscrits pour la saison en cours est d'environ 2.500. Le total des dépôts mensuels varie entre \$1.000 et \$1.500.

M. Paul-Emile Jutras a été nommé maire suppléant pour une période de trois mois au Conseil municipal de Plessisville. Par cette nomination, on maintient la coutume établie de faire jouer le rôle de maire suppléant par chacun des échelons. M. Jutras dirige aussi le Comité de l'Aqueduc et des Egouts au conseil municipal de Plessisville.

Les délégués de 11 Commissions scolaires de la région de Plessisville se sont réunis pour étudier un important projet de regroupement. Étaient représentées à cette assemblée les Commissions scolaires de Val-Alain, Notre-Dame de Lourdes, Plessisville (ville), Plessisville paroisse, Laurierville, Lyster, St-Anastasia, Inverness, St-Pierre-Baptiste et Ste-Sophie de Mégantic. Il a été décidé d'intensifier le travail du comité formé de deux représentants de chacune des 11 Commissions concernées.

Mlle Yvonne Roger a été élue présidente du Conseil des Arts de Plessisville. Elle remplacera à ce poste M. Jacques Gagné, avocat, dont le mandat était terminé. M. Claude Véraquin a été choisi comme vice-président. Au secrétaire, Mme Gaëtan Pelletier est de nouveau en charge des archives et les finances sont sous la responsabilité de Mlle Madeleine Timmermans. Mme Georges (Denise) Larochelle verra à la publicité pour 1968.

"Chaque cas est un cas particulier en ce qui concerne la question des naissances et chacun doit être étudié séparément". C'est ce qu'a déclaré le Rev. Père Emile Legault en s'adressant aux quelque 180 couples réunis au Collège de Plessisville à l'occasion d'une activité des Foyers Notre-Dame de la région.

Le conférencier a ajouté qu'il lui était absolument impossible de donner des directives ou des conseils généraux sur ce délicat problème de la limitation ou de l'espacement des naissances.

Grâce à un uniforme approprié, les Majorettes des Bois-Francis de Plessisville peuvent faire des sorties en hiver. Activités de carnaval, manifestations à l'occasion de festivals, parades, peuvent être complétées de façon très avantageuse par la présence de groupes de Majorettes des Bois-Francis. La direction du groupe souligne que leurs protégées sont à la disposition de toute organisation qui désire donner un cachet particulier aux fêtes d'hiver, pour des activités à l'extérieur.



GASTON MORIN

AGENT D'IMMEUBLES

245, 107e Avenue Tel.: 478-7116
Drummondville Permis 9877

LA TRIBUNE

TEL: 478-1328

Drummondville

MARCHAND PETROLEUM

HUILE A CAUFRAGE—GAZOLINE

GROS et DETAIL
DRUMMONDVILLE

SHERBROOKE, SAMEDI, 27 JANVIER 1968

5

Nouveaux cadres pour les hommes d'affaires de Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE - SUD. (JRL) — Un comité provisoire de cinq membres a été chargé de reformer les cadres de l'Association des hommes d'affaires de Drummondville-Sud dont les effectifs se sont sérieusement désagrégés au cours de 1967.

Ce sont MM. Gérard Beaudoin, Yvon Poulin, Rouville Gélneau, Arthur Désilets et Aurélien Sylvestre.

Les élections annuelles de l'Association qui étaient prévues pour le début de février, ont été reportées à plus tard.

Le comité verra à recruter de nouveaux membres et à les intéresser surtout à faire partie de l'exécutif et des divers comités d'action.

La prochaine assemblée générale est prévue pour le 27 février, un mardi soir.

A cette date, le programme des activités des prochains mois devrait être au point de sorte que les nouveaux membres pourront s'intéresser plus activement au mouvement.

De très sérieuses réformes seront également apportées à la constitution.

Les Francs entendront parler de fiducie mardi

DRUMMONDVILLE. (FA) — Le club des Francs de Drummondville poursuivra ses activités régulières mardi soir prochain par un souper-causerie hebdomadaire.

A cette occasion, le conférencier invité sera M. Sylvain Chevalier, conseiller en planification testamentaire pour la Société de fiducie du Québec.

M. Chevalier entretiendra les Francs de la Société de fiducie dans la planification et le règlement de successions.

Cette société est, comme on le sait une des nombreuses institutions du mouvement Desjardins. Aussi, le club attend la présence de nombreux représentants des différentes caisses populaires de la cité de Drummondville.

Le souper qui présidera M. Michel Duchesne, débutera à 6 heures 30 et se tiendra au motel Albatros.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Les autos-neige se promènent et circulent à qui mieux mieux dans les rues de Drummondville-Sud quand ce n'est pas sur les terrains privés... cette pratique est populaire, en particulier, sur le boulevard Jean de Brebeuf, les rues Daniel et Fradet...

Est-il vrai que les constables de la municipalité auraient reçu des ordres de tolérer jusqu'à un certain point, la présence de ces autos-neige, dans les rues de la municipalité...? Des rumeurs très sérieuses le laissent croire...

Faut-il rappeler que les autos-neige sont soumises à un règlement provincial et par surcroît au règlement municipal qui vient à peine d'être voté par la municipalité? Attend-on d'enregistrer des accidents mortels avant de mettre un frein à cette peste des autos-neige... surtout dans les rues de la municipalité?

Encore sur le boulevard Jean de Brebeuf, ces tranchées pratiquées à travers les énormes bancs de neige, pour passer d'un bord à l'autre de la rue (et ceci à plusieurs endroits) sont excessivement dangereuses... A tout moment, des enfants et même des adultes, s'y aventurent et les automobilistes ne les perçoivent quant à la toute dernière seconde...

A noter l'excellente initiative de l'usine Prestolite, celle de publier les grandes lignes de ses opérations de 1967 et au surplus, dans un communiqué rédigé en un français élégant... Dans la même veine, un communiqué en provenance de Mynarski, Alberta, et signé par un certain C. J. Reid, officier du personnel, annonçant qu'un Drummondvillois, le constable J. S. Dion, vient de terminer son entraînement à la Gendarmerie Royale du Canada... Eh bien! Bravo! pour le bilinguisme!

Les dirigeants de la Caisse St-Jean Baptiste n'ont pas seulement le sens des affaires: ils ont aussi du goût... comme en témoignent deux ou trois remarques en ce sens rédigées dans les "questions" aux invités, à l'issue de la dernière assemblée annuelle... Du goût, s'entend dans le choix du personnel... de la Caisse...

Une mosaïque des hommes d'affaires et professionnels de Drummondville qui contiendrait plus de 300 photographies, est en préparation chez le photographe Vic Pelletier... Cette initiative est parrainée par une firme de la métropole... La dernière mosaïque de la "crème" drummondvilloise remonte à plusieurs années déjà.

Le fantaisiste Jean-Guy Moreau, qui avait à lutter contre le mouvement Souveraineté-Association, une partie de hockey, quoi encore, n'a attiré qu'une cinquantaine de personnes, à la 5e Dimension, jeudi soir et le deuxième spectacle qui avait été annoncé, a tout simplement été annulé...

Moreau n'a pas chanté ou "imité" très longtemps, dans son tour de chant, mais il a quand même été applaudi dans les imitations où il excelle le plus, soit celles de Raymond Lévesque, Pierre Létourneau, les Cyniques, Daniel Johnson, Claude Lougarro, Jean Ferrat, Gilles Vigneau... Pierre LaLonde...

La pianiste Monique Lacasse avait décidé d'accompagner en simple pantalon... cette jeune fille, qui semble avoir beaucoup de talent, se croyait sans doute à la Place des Arts et elle a presque continuellement "entré" Jean-Guy Moreau, de sorte qu'il fallait des prestresses pour entendre et surtout comprendre...

Il est malheureux qu'un si petit nombre de spectateurs se soit déplacés pour entendre Jean-Guy Moreau... La 5e Dimension sera sans doute plus heureuse avec les chansonniers qui s'en viennent: Clémence Desrochers, Pierre Létourneau, etc.

Assemblée spéciale à Drummondville

L'avenir de la Chambre de commerce de la province sera dessinée aujourd'hui

DRUMMONDVILLE (FA) — C'est une rencontre de la plus haute importance pour l'avenir même du mouvement que

importante, cette assemblée sera non seulement par ce que certains rapports de comités y seront discutés, mais

sur tout parce que les membres se posent des questions sur l'orientation future de la chambre.



RECEPTION — Les membres de l'Administration municipale de Drummondville reçoivent hier les représentants de la Chambre de commerce de la province. Sur la photo, le président provincial de la Chambre, M. Roland Dugré, signe le livre d'or de la cité, entouré dans l'ordre habituel de MM. Maurice Richard, directeur de l'exécutif provincial, Philippe Bernier, maire de Drummondville, Bernard Pinard, député de Drummond à l'Assemblée législative et Charles Hébert, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond.

Des questions
Au cours d'une courte conférence de nouvelles qu'il accordait hier après-midi aux membres de la presse locale, le président provincial de la Chambre de commerce, M. Roland Dugré, a souligné que l'organisme se pose des questions depuis 2 ans déjà sur ses structures.

Le président Dugré a fait état des différences marquées qui existent entre les membres des différentes chambres de la province.

Chez les membres
Il a noté qu'à Montréal par exemple, il faut nécessairement être patron pour devenir membre du "Board of trade", alors qu'en province, toutes les classes de gens sont acceptés et que l'on retrouve même des chefs syndicaux à la tête de certains noyaux.

Cette formule est-elle encore souhaitable ou s'il devra se faire une sélection parmi les membres? C'est une des questions qui seront débattues aujourd'hui lors de l'assemblée générale.

D'autre part le président provincial a fait remarquer que les structures actuelles du mouvement seront aussi repensées. Les formules actuelles de régionales ou dans certains cas une seule cham-

bre peut obtenir ce titre alors que dans d'autres régions on a une régionale de diverses Chambres locales, seront étudiées et repensées au besoin.

FAITS DIVERS

Club d'autos-neige incorporé

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Un club d'autos-neige, déjà très populaire à St-Germain de Grantham, vient d'être incorporé.

Un avis publié dans la dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec note en effet que des lettres patentes ont été accordées à Jacques Blanchette, Léonard Tennier, Marcel Mathieu, Jean Charbonneau et Rosaire Thibeault.

Une visite de M. George Little

DRUMMONDVILLE. (JRL) — M. Georges Little, directeur de l'enseignement de la musique, au ministère de l'Éducation, visitera les écoles de Drummondville et de la Régionale St-François, mardi et mercredi prochain, les 30 et 31 janvier courant.

Le fonctionnaire s'intéresse

Réunion des dames Hélène de Champlain

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Les Dames Hélène de Champlain, Abitiation Jeanne LeBer, ont tenu leur réunion mensuelle à leur local habituel.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, la présidente Mme Pauline Pinard, a donné lecture d'une courte biographie de Jeanne LeBer et il y eut initiation au premier degré.

Le souper-fraternité annuel s'est tenu à la salle Bois-Joli. Les dames, accompagnées de leur mari, s'y sont rendues.

Consommation quotidienne de 118 gallons d'eau

DRUMMONDVILLE. (JRL) — La population du Drummondville métropolitain n'a pas consommé beaucoup plus d'eau en 1967, qu'elle ne l'avait fait l'année précédente.

La compilation annuelle déposée au conseil municipal par le chimiste, M. André Paré, indique que la consommation quotidienne per capita fut de 118 gallons, au cours des douze derniers mois, comparativement à 114, en 1966.

M. Jacques Denault et son équipe d'assureurs "battent" tout le Canada!

DRUMMONDVILLE (FA) — Le bureau de Drummondville de la compagnie Métropolitaine, assurance-vie, a dépassé l'an dernier tous les bureaux de cette compagnie au Canada.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi M. George R. Berry, vice-président et gérant général de la Métropolitaine au Canada, alors qu'il prenait part à une conférence de nouvelles.

M. Berry était de passage à Drummondville pour offrir ses félicitations au gérant du district, M. Jacques Denault, CLU, et pour prendre part à une fête organisée à l'intention des membres du personnel du district.

En plus de M. Berry, on notait la présence de M. Henri Lambert, CLU, vice-président aux agences pour l'est du Canada, et M. Maurice Cabana, CLU, gérant régional.

Exploitant remarquable "Drummondville" a réussi un exploit remarquable, a fait remarquer M. Berry au cours de la conférence de presse.

Le gérant-général de la compagnie a fait remarquer que non seulement le district

a pris la tête du peloton canadien qui comprend 76 districts, mais qu'il a aussi battu presque tous les 900 concurrents d'outre-frontière.

Drummondville en est à sa deuxième année à remporter cet honneur; l'année dernière le district a terminé en troisième position.

Le travail

Sous la conduite de M. Denault, le district a dépassé son objectif à 235 pour cent. M. Denault dirige ici une équipe de 32 hommes parmi lesquels un bon nombre sont attachés au bureau auxiliaire de Sorel.

Ce district comprend une population de 170.000 habitants. L'an passé, la compagnie a réalisé dans le territoire des ventes de l'ordre de \$11.000.000.

Fierté
"Je suis fier de mes hommes", a souligné pour sa part M. Denault hier après-midi. Le gérant du bureau de Drummondville a dit qu'à son avis ses hommes ont travaillé très fort pour fournir à la population le maximum de protection possible.

A Drummondville-Sud, en 1967

Un accident mortel et des pertes de \$48,593

DRUMMONDVILLE-SUD. (JRL) — Les 170 accidents de la circulation enregistrés dans les limites de Drummondville-Sud au cours de 1967 ont entraîné des pertes matérielles de \$48.593.

Dix-sept de ces collisions ont entraîné des blessures, et une ou plusieurs personnes, et une autre en est morte.

Ces chiffres sont extraits du rapport annuel de la police déposé à l'hôtel de ville de Drummondville-Sud.

La compilation indique qu'un total de 7.439 appels ont été dirigés vers le poste et 201 appels, pour la voirie.

Une somme de \$8.628 a été perdue durant l'année à la suite de diverses infractions.

Les 576 billets de circulation ont rapporté à eux-mêmes, \$8.417. Toujours au cours de 1967, il y a eu 141 animaux tués à la demande du propriétaire; 163 bicyclettes ont été volées et 122 retrouvées. Un total de 46 cas de délinquance juvénile ont été rapportés.

Futurs Mariés...
Venez épargner sur l'achat de votre MOBILIER à DRUMMONDVILLE
AMEUBLEMENT BOULEVARD ENR.
Paul Morin, prop.
1930, boul. Mercier — 478-3978 — Drummondville

Mise en plan d'un premier programme de rénovation urbaine pour Drummondville

DRUMMONDVILLE. (JL) — La cité de Drummondville vient d'entamer la dernière phase des procédures qui la conduiront à la mise en application de son premier programme de rénovation urbaine.

L'urbaniste Gaëtan Richard a été autorisé à élaborer ce qui est convenu d'appeler le "concept", c'est-à-dire les devis qui seront soumis pour approbation à la nouvelle Société d'Habitation du Québec.

Le plan comprend encore la description des différentes phases de la réalisation du concept, la proposition d'un ordre de priorité de réalisation et la dé-

termination d'une ou plusieurs zones devant faire l'objet d'un programme détaillé de rénovation.

Figurent également dans les documents exigés par la Société d'Habitation, une estimation générale du coût total et des déboursés à être faits par la municipalité pour la réalisation des différentes phases, les règlements ou modifications aux règlements existants concernant le zonage, la construction et les normes d'occupation des immeubles résidentiels.

Le concept doit encore

faire état d'un "programme détaillé" sur la nouvelle orientation des étapes de réalisation à la suite de la participation de la province, une nouvelle distribution des coûts, identification complète des immeubles à être acquis, détails sur les mesures de relogement, modifications à apporter à la subdivision existante et à l'emplacement des rues.

Pour toute la zone de rénovation, doivent être préparés ou soumis, un règlement de zonage, un règlement de construction et un code du logement.



SOIREE D'INFORMATION — Les dirigeants du mouvement Souveraineté-Association pour le comté de Drummond ont tenu une réunion d'information à Drummondville. Dans l'ordre habituel, MM. Jean-Pierre Léveillé, Paul Chailé, Germain Jutra, président du comité temporaire, Denis Comeau, animateur, et René Blanchard, alors qu'il expliquait la situation du Québec aux membres présents.

\$1,000 pour le radiothon Richelieu 1968

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Une somme de \$1.000 sera offerte en prix lors du prochain Radiothon Richelieu 1968, organisé pour le mois de mai prochain. La décision en a été prise à l'issue du dernier souper hebdomadaire du club, présidé par M. Gaston Boisselle.

C'est Me André Biron, qui est chargé cette année, de cette campagne de souscription en faveur du club Richelieu.

Me Biron avait cinq options à soumettre à ses confrères Richelieu et après discussions, on s'est entendu sur un montant maximum de \$1.000, à offrir en retour des souscriptions de \$1 qui seront données au Radiothon.

Le comité de la manifestation verra de quelle façon, ce montant sera réparti.

Il n'y avait pas de conférencier au dernier souper; le président Boisselle en a profité pour commenter le bilan de 1967.

Les diverses activités prévues pour les prochains mois au club Richelieu sont les suivantes: souper mixte le 22 février avec un conférencier de marque qui reste à confirmer; 11 mai; fête des mères; 5 octobre, danse anniversaire.

Entre temps, le gouverneur de la région Carignan, le Dr Marcel Frenette, de Drummondville, et le secrétaire, le Dr Claude Grouin, participent au congrès d'affaires de la "Société Richelieu" qui se tiendra à Ottawa, en fin de semaine prochaine.



LIGUE ELECTRIQUE — Le président de la Ligue électrique du Québec a rendu visite aux membres de la section St-François, pour préparer la prochaine semaine de l'électricité. M. Jacques-H. Beaudet, à gauche, s'entretient avec le président de la section, M. Robert Malouin et le vice-président, M. Rosario Thibeau. (Photo La Tribune, Drummondville)

SPÉCIAUX POUR JANVIER

COTON UNI, 10 verges	1.90
COTON IMPRIME, 3 verges	98c
BROADCLOTH imprimé, 3 verges	1.25
DRAPERIES EN FIBRE DE VERRE imprimées, régulier \$1.98 pour	1.59
DRAPERIES EN FIBRE DE VERRE unies, régulier \$1.49 pour	1.29
GROS CORDUROY, rég. \$2.98 pour	1.98
TOILES pour ROBES et COSTUMES pour le printemps, régulier \$2.49 pour	1.79
TOILE IMPRIMEE pour jupes et pantalons, régulier \$1.98 pour	1.39

Mme I. Schaefer Ltée
à nos deux magasins
317 Hériot — 472-5333
30 St-Laurent — 472-6742
DRUMMONDVILLE, P. Q.



Le carnaval d'hiver annuel d'East Angus sera tenu du 11 ou 18 février prochain et sera marqué de plusieurs activités sportives. L'événement est organisé par la ligue de hockey mineur. Les candidates au titre de Reine du carnaval sont, en haut, de gauche à droite, Mlles Kathleen Rolfe, Céline Bisson, Florence St-Onge, en bas Suzanne Turcotte et Sandra Garand.

L'ingénieur Carignan présente un projet en vue d'épurer les eaux des cités et villes

SHERBROOKE, (Y.R.) — M. Louis-Georges Carignan, ingénieur de Sherbrooke, président de l'Association québécoise des techniques de l'eau, a présenté aux cités et villes du district St-François un projet visant à l'épuration des eaux.

M. Carignan soutient que même si un programme à long terme a été préparé par la Régie d'épuration des eaux, la raison qui fait qu'une municipalité doit traiter ou non ses eaux usées, dépend au moment de sa situation financière que de l'urgence du traitement, nécessite par l'état de la rivière ou se fait le rejet.

L'ingénieur sherbrookoïse croit qu'il est de première importance que la programmation soit préparée de telle façon que le critère déterminant la cédule des réalisations soit l'assainissement complet d'un cours d'eau. En d'autres mots, la série de traitements devra débiter à la tête d'un bassin de drainage en allant vers son affluent, pour que l'on soit toujours en position de dire et surtout de montrer des résultats concrets, dans un bassin de drainage donné, en aucun moment de la réalisation du projet, qui pourra être de 20, 30, 40 ou 50 ans.

Leur répartition du coût de l'assainissement, M. Carignan a voulu souligner que les travaux d'épuration dont il est question sont uniquement ceux qui à l'heure actuelle, sont susceptibles de recevoir une subvention du gouvernement fédéral, par le truchement de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

La seconde catégorie de travaux comprend la construction et l'opération de l'usine de traitement. Cette catégorie sera à la charge des autres gouvernements ou de l'industrie, selon le cas.

Drainage de la rivière Arnold

LAC-MÉGANTIC, (GD) — L'affaire semble maintenant définitivement classée, en dépit des protestations véhémentes de l'Association de chasse et de pêche de Lac-Mégantic, de tous ceux qui s'adonnent à la pêche comme à un sport, des hommes d'affaires qui considèrent que la faune d'une région constitue une importante partie de son capital d'attraction touristique.

Le projet Dans son projet, M. Carignan voit une participation de tous les intéressés à la gestion, soit les municipalités et les industries et les corps publics.

Le fonctionnaire a refusé d'accéder à une demande de l'Association qui souhaitait que des enquêteurs du ministère viennent sur les lieux vérifier si la situation était la même qu'en 1955, ont commenté les organisateurs.

Le choix du terrain de la Fabrique et favorisait plutôt le choix du terrain de M. Crête. Cette position a donc été confirmée une quatrième fois.

Le choix de terrain de la Fabrique et favorisait plutôt le choix du terrain de M. Crête. Cette position a donc été confirmée une quatrième fois.

Construction du Centre Lemay bientôt terminée à Windsor

WINDSOR, (AR) — Une visite au Centre Lemay hier après-midi, à Windsor, nous a permis de constater que la construction sera bientôt terminée.

Les sportifs remarqueront l'avis suivant: Lors de l'ouverture du Centre, à tenu à souligner: "La population ne peut être assurée que cette grille de broche n'est que temporaire. En effet, nous recevrons la baie vitrée dans deux mois et elle sera la pour l'ouverture officielle, l'automne prochain. Il y aura également un retard dans l'installation des bancs individuels.

Huit jours avant l'ouverture du carnaval d'hiver à Asbestos

ASBESTOS, (MV) — Il ne reste plus que huit jours avant l'ouverture du Carnaval d'Asbestos organisé cette année par les étudiants du niveau secondaire. Ce carnaval aura comme titre Asbeskatam.

Les derniers seront installés vers la fin de février. La population comprendra sûrement ces légers retards. Nous aurions bien aimé avoir la baie vitrée et les bancs installés pour la jouée du 4 février mais c'est matériellement impossible.

Le Tribunal a décidé

Pas de conduite dangereuse... sur l'eau

SHERBROOKE — M. John Carroll, âgé de 25 ans et domicilié à Montréal, a été acquitté hier de l'accusation d'avoir conduit un bateau amateur sur le lac Massawippi d'une manière susceptible de compromettre la sécurité de la navigation ou de la vie humaine.

Vol avec violence: trois adolescents accusés

SHERBROOKE — Trois adolescents, dont l'âge varie entre 15 et 17 ans, ont été inculpés hier d'un vol avec violence de \$280 sur un automobiliste.

Adolescent accusé du vol d'une auto

SHERBROOKE — Un adolescent, âgé de 16 ans, a été accusé hier d'avoir volé une voiture et de l'avoir endommagée pour \$1,300.

Coupable de facultés affaiblies au volant

SHERBROOKE — Un individu, qui avait admis à la police être le conducteur d'une voiture abandonnée dans un fossé, a été trouvé coupable hier de facultés affaiblies au volant.

\$45 au moyen d'un faux semblant

SHERBROOKE — Un jeune homme s'est reconnu coupable hier d'avoir obtenu au moyen d'un faux semblant \$45 de Kentucky Fried Chicken.

Deux candidats élus par acclamation à Danville

DANVILLE, (MV) — Lors de la mise en nominations à l'échevinage du conseil de ville de Danville, seulement deux candidats ont posé leur candidature.

Election à la Salle Domrémy à Windsor

WINDSOR, (AR) — La Salle d'accueil Domrémy de Windsor tiendra son élection annuelle demain matin au local de la 6e avenue. L'élection suivra le déjeuner aux fêtes au lard qui sera servi à partir de 8 heures.

Demissions à l'AFEAS

ST-GEORGES DE WINDSOR, (OC) — Mme Gérard Juras, présidente de l'AFEAS de St-Georges de Windsor, a remis sa démission en même temps que celle de la secrétaire du même mouvement, Mme Richard Fréchette.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Achat d'un terrain sur la rue Roy pour le foyer Jeanne-Mance à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — C'est à l'unanimité des membres présents que la Corporation du Foyer Jeanne-Mance a résolu de faire l'achat, pour la somme nominale de \$1, d'un terrain situé sur la rue Roy pour y ériger le futur foyer pour personnes âgées.

Le 14e carnaval de l'Amicale Sacré-Coeur se termine demain

Cooticook, (AR) — C'est à la suite d'une série d'activités diverses à l'intention des personnes de tous âges, que se terminera, demain soir, le 14e Carnaval d'hiver de l'Amicale Sacré-Coeur, de Cooticook.

Invitation

M. Ferland invite tous les membres et tous ceux qui seraient intéressés à la devenir à assister à l'élection. Le mouvement prend de plus en plus d'ampleur et le président remercie tous ceux qui l'ont aidé au cours de la dernière année à renforcer le groupement.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.

Le bureau de postes construit "en bas de la côte" à St-Malo

ST-MALO, (AR) — Le conseil municipal de St-Malo a été appelé à trancher, cette semaine, une question au sujet de laquelle la population se partageait en deux groupes, à savoir le choix du terrain qui doit être proposé au gouvernement fédéral en vue de construire le futur bureau de postes de St-Malo.



RETRAITE — M. Elzéar Audet, de Magog, vient de prendre sa retraite après 48 ans et 3 mois de services continus à la Dominion Textile, de Magog. Sur cette photo, nous voyons M. Elzéar Audet recevant son certificat de longs services, des mains de M. J. S. Moynan, gérant de la division de Magog.



LONGS SERVICES — M. Edward Lowther, de Magog, vient de quitter son emploi à la Dominion Textile de Magog, après plus de 45 ans de services. Sur cette photo, M. Lowther reçoit son certificat de longs services des mains de M. J. S. Moynan, gérant de l'usine de Magog.

Moteur de hors-bord dérobé dans un garage de Richmond: \$250

RICHMOND, (JP) — La police municipale de Richmond serait sur le point de procéder à l'arrestation de un ou de plusieurs filous, en rapport avec le vol commis dans la nuit du 25 janvier, au garage Fougere Automobiles, à Richmond.

SAMEDI, OUVERT JUSQU'À 5 H. P.M.

Ne tournez pas en rond en tentant d'évaluer votre

IMPÔT SUR LE REVENU

Il n'y a qu'une façon de résoudre votre problème de taxes.

FAITES-LE CALCULER MAINTENANT

Et la meilleure façon de ce faire est de LE SOUMETTRE A BLOCK

Nous vous donnerons un service rapide, précis et garanti à un prix si peu élevé qu'il serait ridicule de ne pas en profiter. Consultez-nous aujourd'hui!

GARANTIE

Nous promettons un rapport précis pour chaque déclaration d'impôt. Si nous commettons une erreur qui vous coûte une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 100 succursales au pays

128, KING OUEST, SHERBROOKE

(Face au monument)

Ouvert de 9h30 a.m. à 9h. p.m.

TEL: 567-0533

PAS DE RENDEZ-VOUS NECESSAIRE